

so**m** LOIRE

...



Sommaire

Le mot du Maire	3
Informations mairie.....	4
Délibérations.....	9
Budget communal.....	21
Commission Vie sociale	22
Restaurant scolaire	24
Commission Bâtiments, voirie et environnement.....	26
Commission Cadre de vie, culture et communication	27
Centre Communal d'Action Sociale.....	28
Vill'âge l'épinette, Services de proximité.....	29
Pluviométrie.....	30
Gdon.....	31
Club nature de Somloire	32
Transport solidaire.....	33
Ligue contre le cancer	34
Pour le sourire d'Alvina.....	34
École.....	36
APEL/Ogec.....	37
À cloche-pied	38
Foyer des jeunes.....	39
Bibliothèque La Grange Ô Livres.....	40
Échange de savoirs travaux d'aiguilles	41
Les anciens combattants d'Algérie	41
CLAS.....	42
TE AUAHI	43
SomloirYzernay CP Foot.....	44
Cssp Basket.....	47
VCC Somloire.....	48
ACTL, Association Attelage et Cavaliers des 3 Lacs	49
Tennis club plainais-somloirais.....	49
État civil.....	50
Liste des annonceurs.....	51
Collectif Fioul.....	41



manifestations 2026

11 JANVIER

Vœux du maire

31 JANVIER

Matinées travaux à l'école

FÉVRIER

Expo travaux d'aiguilles

6 FÉVRIER

Boum de l'école

13 FÉVRIER

Concours de Tac-Tic du CLAS

24 FÉVRIER

Goûter des aînés

28 FÉVRIER

Soirée disco du foot

8 MARS

Loto Familles Rurales

6 AVRIL

Cholet Agglo tour

11 AVRIL

Matinée travaux à l'école

12 AVRIL

Méchoui du Clas

18 AVRIL

Balade botanique

22 AVRIL

Escape Game à la bibliothèque

30 AVRIL

Marché de printemps de l'école

8 MAI

Randonnée de l'ACTL

17 MAI

Randonnée des bois d'Anjou du VCCS

19 JUIN

Soirée dégustation de bière du Clas

28 JUIN

Kermesse de l'école

Somloire - Bulletin municipal 2025

Publication annuelle de la commune de Somloire

Directeur de la Publication: Sébastien Crétin

Site: <https://www.somloire.fr/>

Tél.: 02 4149 0540

Conception & réalisation: **ici** - www.com-ici.fr - 2510 168490

Crédits photos: Mairie de Somloire et associations

Dépôt légal: décembre 2025



Le mot du Maire



CHÈRES SOMLOIRAISES, CHERS SOMLOIRAISS,

En cette fin d'année j'ai, à nouveau, le privilège de pouvoir m'adresser à vous. 2025 a été une année avec un chaos politique inquiétant. Notre pays traverse une période de grande instabilité, avec des institutions fragilisées, des majorités difficiles à construire et des décisions nationales qui changent parfois plus vite que la vie des territoires. Cette situation, bien que légitime, car sortie des urnes en 2024, nourrit un sentiment de lassitude et de colère chez beaucoup de nos concitoyens qui ont le sentiment de ne plus être entendus et de voir leur quotidien leur échapper. De cette situation, découlent des tensions sociales qui nous affectent tous : hausse du coût de la vie, inquiétude face à l'emploi, sentiment d'abandon dans certains quartiers ou certaines communes. Les débats publics se radicalisent, notamment sur les réseaux sociaux, où le bruit et les invectives prennent trop souvent le pas sur l'écoute et la nuance. Beaucoup se demandent à quoi sert encore la politique si elle ne parvient plus à protéger ni à projeter un avenir clair. Notre pays n'est pas isolé dans ce désarroi ; le contexte international, marqué par les crises, les conflits, les tensions économiques et géopolitiques inspire peu de confiance dans notre avenir. De l'est à l'ouest chacun fait sa loi et l'Europe fait preuve d'une faiblesse aveuglante comme si on pouvait se protéger en regardant à l'opposé du danger. Notre Europe, un puzzle, où aucune pièce n'est correctement ajustée, doit se relever et se reprendre en main. Aujourd'hui, nous découvrons son impuissance, elle n'est pas actrice dans la résolution du conflit Russie/Ukraine.

Tout ce contexte, national et international, pèse lourdement sur nos finances publiques, sur le coût de l'énergie, sur la sécurité et sur la capacité d'investissement de l'État comme des collectivités. Il en découle que l'État décide de diminuer les dotations sur les communes pour freiner son déficit croissant : baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA). Notre commune connaît une baisse des recettes de l'État et cela de façon significative.

Notre commune n'est pas exemptée par les problèmes liés à la situation actuelle : comment ne pas revenir sur la caravane « LISA » qui traverse le territoire de Cholet Agglomération, qui s'est arrêtée il y a quelques semaines sur la place du Souvenir, et dont une vitre a été fracturée la première nuit, ou avec les dépôts sauvages toujours aussi nombreux autour des apports volontaires notamment, que ce soient les verres ou les cartons. Reprenons-nous et condamnons ces actes et ceux qui les réalisent, ces marques d'incivilités ne sont pas tolérables. Notre commune reste un maillon important de notre société, un lieu de stabilité et de proximité. Nous sommes attachés à notre commune et pour certains d'entre nous y sommes investis.

Au niveau intercommunal, cette période est riche en réalisations tant au niveau culturel, avec deux manifestations cette année : un spectacle aérien de cirque contemporain cet été, et une représentation musicale du groupe Trio Phœbus en automne par dans le cadre d'Itinérances. La mise en place d'un apport volontaire enterré, rue des Jonquilles, et bientôt la création d'un quai devant la résidence de l'Épinette afin de permettre l'accès aux bus des personnes à mobilité réduite. Le plus gros projet à venir est celui de la construction de la station d'épuration commune à Somloire et La Plaine dont le début des travaux est prévu au printemps prochain et doivent s'étaler sur une année, réalisation qui va permettre de libérer l'instruction des permis de construire actuellement bloquée. L'entretien de nos routes et accès aux lieudits n'est pas totalement satisfaisant. Nous ne manquerons pas de remonter les dangers liés aux défauts importants

pour qu'ils soient traités. Concernant l'entretien des chemins de randonnées, une réflexion est menée pour modifier le périmètre, ce qui devrait nous amener à reprendre une grande partie des travaux.

Dans ce bulletin, mémoire de notre commune, vous retrouverez le travail des différentes commissions municipales qui ont œuvré cette année. Elles vont résumer le travail de gestion fait pour notre commune, tant au niveau de l'accompagnement des plus fragiles et des projets pour la jeunesse et pour nos aînés, que de l'entretien de nos bâtiments et des réponses aux questions d'environnement ainsi que du maintien en état de la voirie intramuros, de sa propreté et de la sécurité du quotidien. Ici, les décisions ne se prennent pas dans l'abstraction mais à partir de vos besoins concrets, de vos témoignages et de vos attentes.

Vous retrouverez également les activités et projets de nos associations, elles sont indispensables à notre vie communale et je remercie ceux qui s'y engagent.

Je profite de cette tribune pour rappeler l'arrêt de la téléphonie cuivre fin janvier. Que ceux qui ont des soucis pour migrer vers les réseaux fibres se fassent connaître rapidement en mairie pour un accompagnement.

Je remercie également, au nom du CCAS, les personnes qui ont permis que le projet d'embellissement de la résidence se concrétise pour améliorer le quotidien de nos aînés.

En 2026, les élections municipales seront organisées les 15 et 22 mars, un moment important pour notre commune où chacun doit exercer son devoir de citoyen. J'en profite pour remercier ceux qui ont œuvré au sein du conseil municipal.

En tant que Maire, je reste disponible pour partager ce que la commune peut faire et ce qu'elle ne peut pas, protéger autant que possible les services essentiels, défendre notre territoire auprès des autorités compétentes, et surtout maintenir le dialogue, même lorsque les temps sont durs. Dans cette période troublée, la priorité est de garder le cap : continuer à investir pour l'avenir, préserver la cohésion, refuser les divisions inutiles, et rappeler que la démocratie commence ici, à Somloire, par la participation, la discussion et le respect. Le « chaos politique de 2025 » ne doit pas nous paralyser ; il doit au contraire nous pousser à renforcer ce qui fait la force de notre commune : la solidarité, la proximité et le sens du bien commun.

Enfin, je ne manquerais pas de remercier Pascale, qui a fait valoir ses droits à la retraite en début d'année, après 17 ans de services. Je salue le travail accompli, avec efficacité, discréetion et dans une relation toujours agréable.

Au niveau des commerçants, des artisans et des entrepreneurs, acteurs majeurs de notre commune, je leur souhaite pleine réussite dans leurs projets.

J'ai une attention particulière pour tous les employés de la municipalité et les remercie pour leur engagement tant aux services de la mairie, qu'au Vill'âge l'Épinette.

Je vous souhaite à chacun, que 2026 réponde à la définition que vous vous faites du bonheur, que 2026 vous permette de réaliser vos projets les plus importants et je vous souhaite une bonne santé et que les plaignes de 2025 s'estompent.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous donner rendez-vous le dimanche 11 janvier 2025 à 11 heures au restaurant scolaire afin de partager du temps ensemble et échanger nos vœux.

Sébastien CRÉTIN,

Le Maire

Informations mairie

MAIRIE

Tél.: **02 41 49 05 40**
2 place de l'église
49360 Somloire
Mail: mairie.de.somloire@wanadoo.fr
ou secretariat.mairie.somloire@wanadoo.fr
Site internet: somloire.fr

Lundi de 9 h à 12 h
Mardi de 9 h à 12 h
Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Jeudi de 9 h à 12 h
Vendredi de 9 h à 12 h
Samedi de 9 h à 12 h le 1^{er} et le 3^e samedi du mois

AGENCE POSTALE

Tél.: **02 41 55 92 60**
6 bis place du Souvenir
49360 Somloire

Lundi, mardi, jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h
Levée de la boîte aux lettres à 15h30 du lundi au vendredi,
à 11h30 le samedi
L'agence est fermée le mercredi toute la journée.

BIBLIOTHÈQUE

Tél.: **02 41 29 00 05**
11 rue du Comte de Champagny
49360 Somloire
Mail: bib_somloire@choletaggloeration.fr
Site internet: <https://e-changes.cholet.fr/>

Lundi de 15 h 30 à 17 h 30
Mercredi, samedi de 10 h 15 à 12 h 15

CORRESPONDANTS DES JOURNAUX

Ouest France

Mme Laurence Simonneau
Tél.: **06 73 52 04 94**
Mail: simonneaulaurence@orange.fr

Courrier de l'Ouest

Mme Angélique Boulic
Tél.: **07 82 86 10 35**
Mail: boulic.lionel@orange.fr

Synergences

Journal de l'Agglomération du Choletais

Tél.: **02 44 09 25 20**
Mail: synergences-hebdo@choletaggloeration.fr
▪ Pour diffuser une annonce, prévoir 3 semaines de délai
▪ Des exemplaires papiers sont à disposition à l'Épinette
▪ Accès en ligne sur le site de l'agglo www.cholet.fr

Nouveaux habitants de Somloire

Bienvenue à tous ceux qui se sont installés dans notre commune depuis le 1^{er} janvier 2025.

Nous vous invitons à vous présenter en mairie munis d'une pièce d'identité. Des informations utiles vous seront communiquées.

L'équipe municipale vous remettra un bon d'achat utilisable dans les commerces de Somloire pour saluer votre arrivée.

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN !

Chaque français doit se faire recenser à la mairie du domicile à partir de son 16^{ème} anniversaire et dans les 3 mois suivants. Le recensement entraîne la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) et l'inscription sur les listes électorales à 18 ans.

Le défaut de recensement empêche de s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat ...)

Demande de carte d'identité ou de passeport

Le dépôt des demandes est désormais régi par le principe de déterritorialisation. Vous pouvez choisir la mairie qui vous convient le mieux en utilisant le moteur de recherche de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) :

rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

Urgence

15 SAMU	17 POLICE SECOURS	18 SAPEUR POMPIERS
112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	3114 N° NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE	
114 N° URGENCE PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	39 19 FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES	
119 ENFANTS EN DANGER	115 SAMU SOCIAL	
32 37 PHARMACIE DE GARDE	116 000 DISPARITION D'ENFANTS	
116 117 MÉDECIN DE GARDE	30 18 JEUNES VICTIMES ET TÉMOINS DE HARCELEMENT ET DE VIOLENCES NUMÉRIQUES	

Défibrillateur installé sur la façade de la Résidence l'Épinette et celle de la mairie

Médecins de garde: urgences de nuit à partir de 20 heures, les dimanches et jours fériés - **02 41 33 16 33**

Centre antipoison Angers
02 41 48 21 21

Numéros utiles

EDF - GDF: 0 810 020 333
(permanence dépannage jour et nuit)

Eau potable:
Eau de Cholet avec
Veolia : 02 41 29 47 65
www.eau.veolia.fr

France Telecom:
1013 dépannage - 1014 particuliers

CPAM de Maine-et-Loire: 3646

CAF Angers: 02 41 88 30 30

MSA: 02 41 31 75 75
<https://maineetloire.msa.fr>

ALMA Maine et Loire (Écoute maltraitance personnes âgées et handicapées): 02 41 24 99 39

Conciliateur de justice:
sur rendez-vous à la mairie de Maulévrier - 02 41 55 00 29
(règlement amiable des litiges de la vie quotidienne)

Brigade numérique de la gendarmerie: réponses à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

ASSOCIATIONS

SOMLOIRYZERNAY CP FOOT	M. BARBEAU Timothé https://somloiryzernaycpfoot.kalisport.com	06 21 29 70 67
C.S.S.P. (BASKET)	M. PETIT Cédric Cssp.basket@gmail.com club.sportsregions.fr/cssp-basket	06 83 03 70 41
C.L.A.S.	M. HUMEAU Charlie leclas@laposte.net https://fr-fr.facebook.com/Comiteoisirsanimationssomloirais/	07 86 03 25 08
VCCS (VÉLO-MARCHE)	M. JADEAU André vccs.asso-web.com	02 41 55 96 34
O.G.E.C. ÉCOLE	Mme BARBIN COUTANT Yvette	06 59 52 46 03
A.P.E.L.	Mme DUBILLAUD Aurélie apel.somloire@gmail.com	06 08 25 79 70
BIBLIOTHÈQUE	Mme GABOREAU Marianne bib_somloire@choletaggloeration.fr	06 76 13 77 04
FAMILLES RURALES	Mme MARQUES Amandine Mme BREGEON Aurore famillesrurales.somloire@yahoo.fr	06 79 27 49 14 06 59 76 69 25
POUR LE SOURIRE D'ALVINA	Mme PIFFETEAU Christelle pourlesouriredalvina@gmail.com	07 82 92 00 30
FOYER DES JEUNES	Mme ROUET Maggy	02 41 64 72 82
ADMR	Mme MARTIN Martine	02 41 55 49 77
ASSOCIATION DE CHASSE	M. GABOREAU Christian	02 41 55 96 71
ANCIENS COMBATTANTS	M. DOUBLET Henri	02 41 55 93 98
SECOURS CATHOLIQUE	Mme CRÉTIN Catarina	02 41 55 92 05
TRANSPORT SOLIDAIRE	Mme CASTINCAUD Gislaine	02 41 55 98 84
F.G.D.O.N.	M. GERMON Jean-Marie	02 41 55 94 38
ACTL	Mme VENY Marie Violaine elevage.labocterie@orange.fr	06 10 93 54 86
CLUB NATURE	M MAILLET René	06 75 52 16 65
TENNIS CLUB PLAINAIS SOMLOIRAISS	Mme CODEVELLE Natacha	06 29 13 64 05

La Direction du développement économique de Cholet Agglomération

La Direction du développement économique de Cholet Agglomération est au service et à l'écoute de toutes les entreprises du territoire.

Elle a pour missions d'accompagner les acteurs économiques dans leurs projets de création/reprise/développement et est également la porte d'entrée pour les recherches d'aides financières.

Également, elle propose et commercialise des terrains à bâtir, et met en relation les entreprises avec un grand nombre de partenaires.

UN PROJET ? UNE RECHERCHE D'INFO ?

Prenez rendez-vous auprès d'Emeline JAOUEN

- Service Économie et Prospection - Direction du Développement Économique - Cholet Agglomération **06 07 73 90 86 - 02 44 09 26 30** ejauen@choletaggloeration.fr

Mission locale du Choletais

- Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, de tous niveaux de qualification.
- Accompagnement personnalisé sur les questions d'orientation, accès à l'emploi, formation et mobilité...

Adresse : 48 rue des Bons Enfants
49300 CHOLET - Tél. : **02 41 49 8100**

www.missionlocaleduchcholetais.org

Contact conseiller antenne :

Stéphane BECOT 06 11 64 17 58
s.becot@mlduchcholetais.org

Permanence sur rendez-vous : Centre Social, 3, rue du Souvenir- Yzernay tous les mercredis et un vendredi sur 2

Initiatives emplois

- Recherche d'emploi-formation
- Soutien à la réalisation de CV, lettre de motivation
- Questions sur la législation du travail
- Employeur: aide au recrutement...



2 rue de Comte de Champagny, Vihiers
49310 Lys-sur-Layon



France services Lys Haut Layon

Accueil gratuit et accompagnement de proximité aux démarches administratives

2 rue du Comte de Champagny
49310 Vihiers

Tél. : **02 41 75 4270**
franceservices@csc-lecoindelarue.fr

Usage numérique

Vous souhaitez bénéficier d'une initiation ou de conseils à l'usage des outils numériques : contactez Aline Fallemartin, conseillère numérique du secteur au **06 73 81 75 91**

Registre communal personnes vulnérables

Cadre légal et finalité

Le maire a l'obligation, en vertu de l'article L121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles, de constituer et de tenir à jour un registre nominatif des personnes vulnérables de sa commune vivant à domicile. Ce registre a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence (canicule, crise sanitaire, grand froid, etc.).

Le Maire délègue cette mission au service Présence Boc'âge qui en assure la mise en œuvre et le suivi. Le registre est régulièrement transmis en mairie.

Les personnes concernées

Puissent être inscrites sur ce registre, à leur demande ou à celle d'un tiers (parent, voisin, médecin...), sous réserve de leur accord ou de celui de leur représentant légal :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de certaines allocations ou reconnaissances (AAH, ACTP, PCH, carte d'invalidité, etc.)

L'inscription est volontaire et facultative.



Maison départementale des solidarités du Choletais

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous avec un travailleur social, contacter le **02 41 46 20 00**

Relais petite enfance

- Temps d'éveil proposé aux jeunes enfants, assistantes maternelles et parents
- Mission d'info aux familles sur les modes de garde
- Accompagnement des professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile)

Tél. : **06 70 09 50 32**
repebocage@choletagglo.com

Aide alimentaire

Solidarité Lys Layon Bocage

Tél. : **06 10 52 55 09**

Restos du Cœur Tél. : **02 53 69 36 10**

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Réunion d'information gratuite sur inscription au tribunal de proximité de Cholet

Tél. : **02 41 80 91 77** - istf49@asso-cjc.org

Service médical de proximité

Les habitants du Choletais qui n'ont pas de médecin traitant peuvent prendre rendez-vous au secrétariat médical situé tour émeraude à Cholet.

Consultations assurées du lundi au vendredi par des médecins généralistes retraités.

Tél. : **02 41 41 11 25**

CLIC IGEAC

Service gratuit d'information, d'orientation de conseil et de soutien aux personnes de plus de 60 ans et leur famille.

Tél. : **02 41 30 26 34**

clic.choletais@gmail.com

www.clic-igeac.org

Espace Ligue contre le cancer

Accueil, soutien et atelier d'activité physique adaptée pour personnes en cours ou fin de traitement

Lundi de 14h à 16h à l'annexe de l'Hôpital local de Vihiers

Tél. : **06 35 30 17 20** - espace.ligue.vihiers@ligue-cancer.net

OPAH-RU 2023-2028

(opération programmée de l'habitat et de renouvellement urbain)

Les logements du centre bourg de Somloire sont concernés par une opération programmée d'amélioration de l'habitat, mise en place par Cholet Agglomération pour 5 ans.

Dans ce cadre, les propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, sont susceptibles de bénéficier de subventions publiques pour la réalisation de travaux de rénovation (amélioration thermique, rénovation globale, adaptation au vieillissement et/ou au handicap).

Un accompagnement individuel et gratuit, comprenant conseils techniques, financiers, montage des demandes de subvention, est assuré par Léa BELLALOU et Sandra BOUTIN, conseillères d'Alter Public.

Pour plus d'information, vérifier son éligibilité et obtenir une 1^{re} visite technique, les joindre par mail à opah.choletais@anjouloireterritoire.fr ou au 0259101234.



France Rénov'

Pour obtenir des conseils sur la rénovation énergétique, les installations solaires, les éco-gestes, toutes les personnes habitant l'agglo peuvent être reçus gratuitement sur Cholet en RV en joignant au préalable le 02 41 18 01 08 ou en s'inscrivant en ligne sur alisee.espace-france-renov.fr/prendre-rdv-en-ligne.

Prim'Accession

Cholet Agglo accorde une subvention aux primo accédants pour l'achat et la rénovation d'une maison (construite avant 1960) en centre bourg.

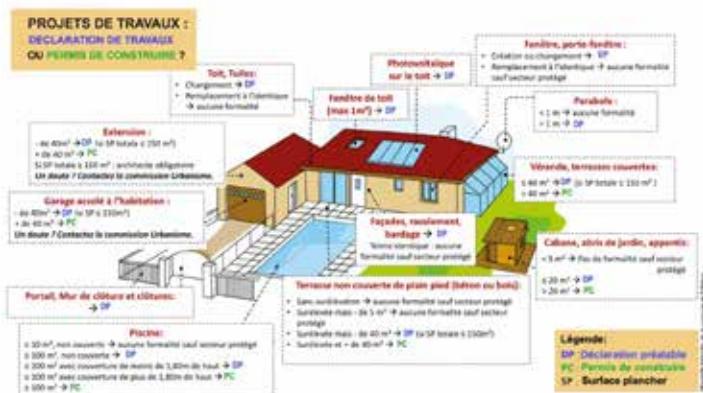
L'aide peut aller jusqu'à 5000€ avec une bonification de 2000€ si le logement était vacant depuis au moins 3 ans

Infos au 0272772081 ou par courriel à amenagement-adc@choletagglomeration.fr

Permis de construire Déclaration avant travaux

Vous envisagez des travaux sur votre maison ? N'oubliez pas de les déclarer en mairie !

Avant de démarrer tout projet de rénovation ou de construction, certaines démarches administratives sont obligatoires. Que vous souhaitez modifier l'aspect extérieur de votre habitation (changement de toiture, ravalement de façade, pose d'un enduit, remplacement des menuiseries...), agrandir votre logement, ou installer une nouvelle construction (comme un carport, un abri



de jardin, une véranda, une pergola, etc.), vous devez vérifier si un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux est nécessaire.

Ces démarches permettent de garantir le respect des règles d'urbanisme locales (PLU, distances aux limites de propriété, aspect architectural, etc.).

Vous devez effectuer votre demande d'autorisation d'urbanisme sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

<https://gnau.choletagglomeration.fr/gnau/#/>

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie ou à consulter le site officiel : www.service-public.fr

Médiateur national de l'énergie

Autorité publique indépendante qui a pour missions :

- Info aux consommateurs d'énergie sur leurs droits
- Recherche de solutions amiables aux litiges avec les entreprises du secteur de l'énergie

0 800 112 212 (service et appel gratuits)
[énergie-info.fr](http://energie-info.fr)

Téléphonie-accès internet

La fin du réseau cuivre est programmée pour début 2026 à Somloire. Pour conserver l'accès au téléphone fixe et /ou à internet, vous devez obligatoirement basculer sur une offre fibre avant cette date.

Pour comparer les offres des opérateurs desservant votre domicile, rendez-vous sur anjou-numérique.fr. Des flyers d'information sont disponibles à la mairie et à l'agence postale

Déchetteries et éco-point

L'éco point route de La Plaine est ouvert le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

L'accès se fait sur présentation d'une carte gratuite (pour 12 passages annuels)

Pour tout renseignement sur le calendrier de collecte, les consignes de tri, la demande de carte d'accès aux déchetteries et l'obtention du bon d'achat de 50 euros pour le composteur, rendez-vous sur le site cholet.fr, onglet vivre à Cholet, rubrique environnement.

Mobilité

Pour faciliter les déplacements et en réduire le coût, pensez bus, covoiturage, vélo !

Infos bus: Espace Choletbus, parvis de l'Hôtel de Ville à Cholet, 02 41 62 65 65

Infos vélo (location longue durée ou aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique): Espace mobilité durable, 16 rue Clémenceau à Cholet, 02 41 49 47 58

Infos covoiturage: Espace mobilité durable, 02 41 49 47 58 et sur aleop.paysdelaloire.fr et l'application karos pour le covoiturage du quotidien.

Pas de moyen de locomotion pour se rendre au travail, en formation et/ou pour des démarches administratives, pensez Mobil'izi : mise à disposition temporaire de véhicules 2 ou 4 roues, avec ou sans permis,

02 41 75 94 81

mobilizi.uestanjou@leclaircie.fr
de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

TARIFICATION DES PRESTATIONS COMMUNALES

à compter du 1^{er} janvier 2026

	Locataire de SOMLOIRE	Locataire extérieur SOMLOIRE	Association SOMLOIRE	Association extérieur SOMLOIRE
SALLE DES AÎNÉS (50 m² 50 personnes debout, 40 personnes assises)				
RÉUNION	Gratuit		Gratuit	
LOCATION JOURNÉE (pas de réservation)	35 €			
CAUTION	100 €			
SALLE ANNEXE (140 m² 120 personnes debout, 100 personnes assises)				
RÉUNION	Gratuit		Gratuit	
RASSEMBLEMENT LIÉ À UN DÉCÈS	Gratuit			
VIN D'HONNEUR MARIAGE	80 €	92 €		
FÊTE JOURNÉE (jusqu'à 22 heures)	115 €	132 €	50 €	132 €
FÊTE JOURNÉE + NUIT (Lendemain avant 10 heures)	180 €	207 €	125 €	207 €
FÊTE WEEKEND	240 €	276 €	165 €	276 €
LOCATION POUR FORMATION 8 heures /19 heures	20 €	23 €		
FORFAIT MÉNAGE 85€ NETTOYAGE PERSONNEL COMMUNAL	28€/H	28€/H	28€/H	28€/H
CAUTION	300 €	300 €	300 €	300 €
SALLE DE SPORTS (1000 m² 1000 personnes debout, 800 personnes assises)				
VIN D'HONNEUR	115 €	132 €		
FÊTE JOURNÉE JUSQU'À 22H (concours, marché)	150 €	173 €	100 €	173 €
FÊTE JOURNÉE + NUIT (Lendemain avant 10 heures)	200 €	230 €	150 €	230 €
FÊTE WEEKEND	250 €	288 €	190 €	288 €
DISCO			290 €	350 €
FORFAIT MÉNAGE 110€ NETTOYAGE PERSONNEL COMMUNAL	28€/H	28€/H	28€/H	28€/H
CAUTION	500 €	500 €	500 €	500 €

CIMETIÈRE

Tarifs 2026

CONCESSION CIMETIÈRE: le m ²	55 €
COLUMBARIUM 30 ans	760 €
CAVURNES 30 ans	545 €

Délibérations

SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2024

1. CHOLETAIS AGGLOMÉRATION :

- Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer et lutte contre les déchets abandonnés - convention de groupement avec Citéo

Par délibération du 16 septembre 2024, Cholet Agglomeration a porté sa candidature pour l'appel à projets relatif à la collecte pour le recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer lancé par CITEO, pour son compte et celui de ses communes membres, hors Passavant-sur-Layon.

Cet appel à projets vise à :

- accompagner financièrement le déploiement des équipements de pré-collecte permettant un geste de tri effectif des emballages ménagers issus de la consommation nomade,
 - encadrer les critères de réussite d'un projet sur la base des enseignements constatés lors des expérimentations accompagnées par CITEO au cours des cinq dernières années.
- CITEO souhaite ainsi accompagner les communes et leurs groupements compétents en participant aux dépenses d'investissement nécessaires à l'équipement des zones concernées.

Afin de définir les modalités de ce groupement, une convention doit être établie entre tous les membres, désignant Cholet Agglomeration comme responsable du groupement, chargée de signer et notifier à ses membres le Contrat Hors Foyer, de garantir la bonne exécution du Contrat Hors Foyer, d'acheter et d'implanter les équipements relevant de sa compétence, de recevoir et répartir entre les membres du groupement le financement Hors Foyer.

Le conseil autorise la signature du contrat de financement Hors Foyer par Cholet Agglomeration en cas de projet lauréat et approuve la convention de groupement constitué de Cholet Agglomeration

Fournitures d'équipement de pré-collecte des déchets ménagers hors-foyer - convention de groupement de commandes.

Afin de faciliter la passation et le suivi des marchés relatifs à l'acquisition de fournitures d'équipement de pré-collecte des déchets ménagers hors foyer, et de permettre d'éventuelles économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation des marchés, Cholet Agglomeration et les communes souhaitent constituer un groupement de commandes. Les marchés correspondants seront conclus à la suite de la procédure d'accord-cadre à bons de commande, pour une période de deux ans à compter de la notification, reconductible une fois par période de douze mois, selon les engagements suivants :

Communes / Collectivité	Montants maximums HT pour la période initiale (2ans)	Montants maximums HT pour chaque période suivante (1an)
Bégrolles-en-Mauges	5 000 €	2 000 €
Cernusson	6 000 €	3 000 €
Chanteloup-Les-Bois	1 000 €	500 €
Cléré-sur-Layon	4 000 €	2 000 €
Cholet	1 500 000 €	500 000 €
Cholet Agglomeration	150 000 €	75 000 €
Coron	10 000 €	5 000 €
La Plaine	22 000 €	11 000 €
La Romagne	10 000 €	5 000 €
La Séguinière	40 000 €	20 000 €

La Tessoualle	20 000 €	10 000 €
Le May-sur-Evre	40 000 €	20 000 €
Les Cerqueux	15 000 €	8 000 €
Lys-Haut-Layon	40 000 €	20 000 €
Maulévrier	80 000 €	40 000 €
Mazières-en-Mauges	11 000 €	5 000 €
Montilliers	40 000 €	20 000 €
Nuaillé	8 000 €	4 000 €
Saint-Christophe-du-Bois	12 000 €	6 000 €
Saint-Léger-sous-Cholet	40 000 €	20 000 €
Saint-Paul-du-Bois	15 000 €	8 000 €
Somloire	4 000 €	2 000 €
Toutlemonde	40 000 €	20 000 €
Trémentines	20 000 €	10 000 €
Vezins	40 000 €	20 000 €
Yzernay	20 000 €	10 000 €

Cholet Agglomeration sera désignée comme coordonnateur du groupement chargé :

- de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélections des co - contractants,
- de signer et de notifier les marchés correspondants,
- d'exécuter partiellement les marchés au nom de l'ensemble des autres membres du groupement,
- de résilier, le cas échéant, les marché conclus.

2. FINANCES :

Location de toit « Budget Photovoltaïque »

Mr Le Maire propose de renouveler la convention entre le budget communal et le budget photovoltaïque. Cette convention permet la location des toits de la salle du Petit Pont et du local technique communal, pour une somme totale de 10 000 € TTC.

Indemnités de gardiennage de l'Eglise

Depuis la dernière instruction en date du 24 janvier, le point d'indice des fonctionnaires ayant été revalorisé de 1,5% à compter du 1er juillet 2023, l'application de la règle de calcul conduit à une revalorisation du plafond indemnitaire de l'activité de gardiennage des églises. L'indemnité de gardiennage des églises est fixée à 126,91 € pour un gardien ne résidant pas sur la commune. Cette somme sera versée à la Paroisse de Vihiers qui assure les services religieux de la commune.

Redevance d'occupation du domaine public par France Telecom

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit délibérer sur le montant de la redevance d'occupation du domaine public dû par France Télécom à la commune qui s'élève à :

- 28,351 km d'artères aériennes à 40,00 € x 1,609 = 1 824,67 euros
 - 14,565 km d'artères en sous-sol à 30,00 € x 1,609 = 703,05 euros
- Soit un total pour l'année 2024 de 2 527,72 euros

Vente d'herbe sur pieds

L'indice de révision pour 2024 est de 122,55 (pour rappel, l'indice 2023 : 116,46) :

Les membres du Conseil Municipal décident la vente d'herbe sur pied à :

- Mme HERISSET, domiciliée à « La Gabinière » à SOMLOIRE pour 180,98 €
- M. DOUBLET Stéphane, domicilié à « La Petite Morinière » à SOMLOIRE pour 91,20 €

- EARL CHUPIN Didier, domicilié à « La Guimoire » à SOMLOIRE pour 120,32 €
- EARL GERVAIS Jacques, domicilié à « La Bertinerie » à SOMLOIRE pour 241,06

3. TRAVAUX :

Réparation d'une porte et une fenêtre à la supérette

Il y a quelques années, la supérette a subi une dégradation causée par un véhicule. A ce jour, une porte et une fenêtre restent fragilisées et instables. Le conseil municipal décide de faire réparer rapidement la porte et la fenêtre par l'entreprise Uzureau pour un montant de 1 791,60 € TTC et par l'entreprise Dubreuil pour 1 362,00 € TTC.

4. DIVERS :

Course Cholet Agglo Tour 2025

La prochaine édition de la course Cholet Pays de la Loire aura lieu le 23 mars 2025.

Balayage de la voirie et entretien des abords de la rivière

L'entreprise Brangeon va intervenir pour le balayage et l'élimination des déchets (13km de voirie communale) pour un coût de 715,20€ TTC

La semaine 48, une équipe en insertion de l'association « L'Eclaircie » interviendra sur la commune de Somloire pour nettoyer l'enrochement au bord de la rivière près de la boulangerie. Le coût à charge de la commune est de 773,00 € pour la journée.

Convention du circuit équestre du Bocage

Mr Le Maire Sébastien CRÉTIN informe le conseil :

- que dans le cadre des actions menées en faveur du développement du tourisme et de promenade et de randonnée, un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée a été élaboré en liaison avec Anjou tourisme.
 - que ce plan, qui est consigné dans un document administratif et technique consultable au Conseil Départemental, comprend un ou des itinéraires, mentionnés et référencés au tableau d'assemblage du chemin : « Circuit équestre du Bocage »
- Le Conseil Municipal approuve l'ouverture au public des chemins ruraux non encore ouverts référencés au tableau d'assemblage des chemins. Accepte la demande d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, de l'itinéraire tel qu'il est référencé au tableau d'assemblage du chemin pour les pratiques suivantes : pédestre, équestre, VTT. Autorise la convention relative aux modalités de passage, de balisage et d'entretien des sentiers ci-annexée, à conclure avec le Département

Chantiers agricoles

Les routes de la commune de Somloire restent dangereuses en période d'une météo pluvieuse. (boue, ensilages,... sur les routes) Des panneaux communaux sont à disposition des agriculteurs. Mr le maire va contacter les CUMA.

COMMISSION VIE SOCIALE :

Participation « structures enfances 2023-2024 »

Selon les termes de la convention signée entre les communes, le montant de la participation à la prise en charge des enfants résidant sur la commune et accueillis dans les structures de la commune de Maulévrier s'élève à 712,08 €.

Ateliers numériques

La commission rappelle les dates des permanences des ateliers numériques sur la commune :

- Le lundi après-midi, de 14h à 17h, entre le 4 novembre 2024 et le 25 avril 2025
- Le jeudi 9 janvier 2025, de 9h30 à 11h30, un atelier « Organiser ses documents sur l'ordinateur : je crée, je nomme, je classe mes fichiers et mes dossiers »
- Le jeudi 6 mars 2025, de 9h30 à 11h30, un atelier « Détecter et se protéger des arnaques : j'apprends à être vigilant sur Internet »
- Le jeudi 3 avril 2025, de 9h30 à 11h30, un atelier « Créer des supports avec Canva : je crée mes invitations

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - GESTION DE L'EAU - ENVIRONNEMENT

Convention SIEML

Le SIEML propose de mettre ses compétences au service de la commune de Somloire dans le cadre de la rénovation énergétique du patrimoine et de la maîtrise de la consommation d'eau et d'énergie. Les missions décrites par la présente convention sont des missions de conseils et d'accompagnement, et non de maîtrise d'ouvrage. La commune de Somloire garde la totale maîtrise des travaux.

Le montant de la participation s'élève à 0,50 cts/hab/an. La population considérée est de 883 habitants. Ce qui revient à un total de 441,50 €/an sur la durée de la convention. La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter de la date de signature par le SIEML.

Calendrier des collectes des déchets ménagers

Les jours et zones de collecte des déchets vont changer sur la commune à partir de juillet 2025. En effet, une refonte des tournées de collecte a été réalisée cette année afin de prendre en compte les nouveaux lieux de vidage des déchets en 2025, les nouveaux lotissements et logements sur le territoire et l'extension de la collecte, ainsi que d'optimiser les kilomètres parcourus par les camions de collecte. Les nouveaux calendriers seront affichés dans les panneaux d'affichages et mis dans le bulletin municipal, sur le site Internet et Intramuros.

Toiture de l'église

Une nouvelle fuite a été détectée au-dessus de la sacristie à l'église. L'entreprise Attila va intervenir pour un montant de 1 867,86€ TTC. Compte tenu des problèmes récurrents sur la toiture de l'église, des devis sont en cours pour l'entretien annuel de la toiture.

CADRE DE VIE - CULTURE - INFORMATION

Présentation du bulletin municipal

L'élaboration du bulletin municipal est en cours. Une ébauche de couverture a été présentée aux membres du Conseil Municipal. Une relecture aura lieu prochainement. Le bulletin sera distribué dans les boîtes aux lettres avant Noël.

Illumination de Noël

Mise à l'eau de la crèche de Noël le samedi 30 novembre à 10h00 avec un télescopique. L'installation des décorations lumineuses de Noël s'effectuera la même semaine par les agents communaux. La commune va distribuer, comme les années précédentes, des sapins aux commerçants afin qu'ils puissent les décorer.

SÉANCE DU 6 DECEMBRE 2024

1. PERSONNEL COMMUNAL :

Ouverture du poste contractuel pour l'agent à l'agence postale

L'agent titulaire à l'agence postale a fait savoir par courrier qu'elle ne reviendrait pas à son poste. Mr le Maire propose aux membres du conseil d'ouvrir et de créer un poste au grade d'adjoint administratif territorial contractuel. A partir du 1er janvier 2025, l'agent qui était en remplacement de la titulaire du poste est renouvelé pour une durée de 3 ans et effectuera un temps non-complet soit 21h50 par semaine.

Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent à Vill'âge l'Epinette

M. Cyrille Cesbron est mis à disposition par la commune de Somloire au CCAS suivant les conditions prévues à la convention signée le 09.12.2024. Le travail de cet agent mis à disposition est organisé par la directrice de l'établissement. Il effectuera 12h hebdomadaires selon le planning suivant :

Lundi 8h00-12h30

Jeudi 8h00-12h30 – 13h30-16h30

La situation administrative de cet agent est gérée par la commune de Somloire.

Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent à Familles Rurales

Suivant la convention prise entre la commune de Somloire et l'association Familles Rurales, Mme Pascale Colonnier est mise à disposition par la commune de Somloire suivant les conditions prévues par la convention signée le 09 décembre 2024. Le travail de l'agent mis à disposition est organisé par la présidente de Familles Rurales. L'agent ne devra pas excéder 100 h cette année sur le temps de la périscolaire.

2. FINANCES :

Contrat d'association conclu entre l'Etat, l'école élémentaire mixte privée et la commune

Mr le Maire donne connaissance du bilan scolaire 2023-2024 et invite le conseil municipal à fixer le forfait pour l'année 2024-2025. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir la subvention par élève pour l'année 2024-2025 à 718,30 € soit 51 000 € pour les 71 élèves.

Convention de la SPAAC d'Angers

Le conseil municipal décide de renouveler la convention avec la SPAAC d'Angers pour un montant de 277,37 euros TTC pour l'année 2024 contre 211,92 euros en 2025.

Remboursement des frais d'affranchissement de la résidence Vill'âge l'Epinette

Le courrier de la résidence Vill'âge l'Epinette est affranchi à la mairie. Pour la période du 01 décembre 2023 au 30 novembre 2024, le montant des affranchissements de la résidence s'élève à 265,02 €.

3. DIVERS :

Participation aux frais de restaurant scolaire année 2025

Les repas servis au restaurant scolaire sont préparés par la cuisine de l'Epinette. Le repas est acheté 5,20€ depuis janvier 2024, le tarif reste identique pour 2025.

Avenant n°8 à la convention initiale de location entre Maine et Loire Habitat et la résidence l'Epinette

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que MLH a décidé, devant la progression importante de l'indice INSEE du coût de la construction qui va impacter les redevances des établissements et conscient des difficultés financières que rencontrent ces mêmes établissements, de plafonner cette évolution à 3.26 % pour l'année 2025.

Maine et Loire Habitat propose donc la signature d'un avenant à la convention de gestion initiale de la Résidence l'Epinette. Les membres du conseil autorisent la modification de l'article III alinéas 2 et 3 de la convention, relatif respectivement à la révision des frais généraux et de la provision travaux.

COMMISSION VIE SOCIALE :

Goûter des aînés

Mme Dolorès Coulonnier indique que le goûter des personnes de + de 75 ans aura lieu le mardi 18 février 2025 au restaurant scolaire.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - GESTION DE L'EAU - ENVIRONNEMENT

Aménagement d'une tisanerie à la mairie

Mr Jérôme Chouteau présente aux membres du conseil les devis du projet de la tisanerie à la mairie.

Le devis « Création Florent » à Cholet s'élève à 5 803,97 € TTC
Le devis « Instinct Bois » à La Plaine s'élève à 5 578,66 € TTC
Il existe des différences entre les deux devis, la commission va demander des compléments aux fournisseurs.

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2025

CHOLET AGGLOMÉRATION

PADD « Projet d'Aménagement et de Développement Durable »
Par délibération du Conseil de Communauté du 18 septembre 2017, Cholet Agglomération a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) pour l'ensemble de son territoire. Il définit

les objectifs poursuivis, fixe les modalités de concertation et détermine les modalités de collaboration avec ses communes membres.

Après une phase de diagnostic territorial, d'études et d'échanges avec les élus municipaux et communautaires en 2022 et tout au long du premier semestre 2023, un premier débat entre Cholet Agglomération et ses communes membres au sujet du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a eu lieu.

À la suite de la publication de la Circulaire du 31 janvier 2024 relative à la mise en œuvre de la réforme vers le « zéro artificialisation nette des sols », une modification du PADD a été nécessaire afin de s'y conformer. Ainsi, un second débat est requis entre Cholet Agglomération et ses communes membres au sujet du PADD modifié dans le sens de la Circulaire susvisée. Les membres du conseil municipal décident de prendre acte du débat, sur les orientations générales du PADD du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme local de l'Habitat (PLUi-H) de Cholet Agglomération.

1. PERSONNEL COMMUNAL :

Fermeture du poste d'adjoint administratif 2ème classe à temps non complet.

Mr Le Maire Sébastien CRÉTIN, propose aux membres du conseil municipal de fermer le poste d'adjoint administratif de 2ème classe à temps non-complet de 21,50h par semaine au 01 janvier 2025 à l'agence postale à la suite de la démission de l'agent titulaire.

Les membres du conseil acceptent la fermeture du poste et proposent à l'agent en place un contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans.

2. DIVERS :

Circuit Equestre du Bocage

L'agence départementale du tourisme de l'Anjou a donné un avis favorable à l'inscription au « Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée » du circuit équestre du Bocage.

Le logement « rue des Mauges »

Les différents travaux réalisés par les entreprises et l'agent communal sont terminés depuis fin décembre 2024 au logement « 27 rue des Mauges ». Le 11 janvier 2025, les locataires ont emménagé. Le conseil municipal décide de leur octroyer une remise de 50 % sur le loyer du mois de janvier soit un loyer pour le mois d'un montant de 284,48 €.

Nouvelle assistante maternelle

Une nouvelle assistante maternelle vient de s'installer sur la commune. Mme Desbois Emilie installée au lieu-dit « La Buhardière », a effectué ses formations et peut accueillir des enfants depuis le 1er janvier 2025.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - GESTION DE L'EAU - ENVIRONNEMENT :

La tisanerie

La commission a présenté le devis de l'entreprise « Créations Florent » pour un montant de 4 588,50 € TTC. Celui-ci a été validé.

COMMISSION CADRE DE VIE - CULTURE - INFORMATION :

Prévention routière dans le bourg de la commune

Afin de faire ralentir la circulation et de signaler les rétrécissements, des plots à énergie solaire de couleur bleu seront positionnés :

- au rétrécissement devant la micro-crèche « rue des Mauges »
- à l'écluse devant le Château « rue du Comte de Champagny »
- aux entrées des stationnements dans le sens de la circulation « rue des Moulins »
- à l'écluse en arrivant route des Cerqueux.

La commission a présenté un devis de 20 plots lumineux de l'entreprise Nadia pour un montant de 744,00 € TTC qui a été validé. Le devis de la Sté Aximum de 1 214,40 € TTC a été rejeté.

SÉANCE ORDINAIRE DU 07 FEVRIER 2025

1. FINANCES

Vote des subventions 2025 :

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des différentes demandes, et après en avoir délibéré, décide d'allouer les subventions suivantes :

BÉNÉFICIAIRES	MONTANT
Aide à domicile en milieu rural	880,00 €
Anciens combattants	110,00 €
Ass parents Collège St Jean (32 x 10 €)	320,00 €
VCCS association cyclisme de Somloire (50 adhérents)	300,00 €
Association de chasse de Somloire	90,00 €
Association parents élèves école Somloire	160,00 €
Bureau local fdgdon : (0,30€ x 896 h + 100 €)	368,80 €
C.S.S.P. Basket	700,00 €
Boc'en Bulles	3000,00 €
Clas Somloire et échange de savoirs	2 060,00 €
Tennis club plainais-somloirais	340,00 €
Foyer des jeunes subvention pour les activités des jeunes	200,00 €
Le Secours Catholique	50,00 €
FSE Collège Vallée du Lys Vihiers (8 x 10 €)	80,00 €
Transport Solidaire	700,00 €
Subventions exceptionnelles	3 000,00 €
Total (sans OGEC) subventions	12 358,80 €
OGEC : 69 élèves x 739,13 €	51 000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	63 358,80 €

Mandat d'études pour une Maison d'Assistante Maternelle :

La commune de Somloire projette un aménagement rue des Tilleuls, pour répondre à la difficulté de garde d'enfants sur la commune.

La commune de Somloire confie à Meldomys le soin de réaliser l'étude de faisabilité et les diagnostics nécessaires pour la construction éventuelle d'une MAM pouvant accueillir 16 enfants et la réalisation de maisons individuelles. Une convention est établie entre la commune de Somloire et Meldomys, pour préciser les modalités de validation des études, les modalités de prises en charge financières des études ainsi que le planning. Le coût prévisionnel des études préalables confiées à des tiers est estimé à environ 12 372,50 € HT et 2 500,00 € HT pour Meldomys.

PERSONNEL COMMUNAL :

Fermerture du poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe à temps non complet.

Mr Le Maire Sébastien CRÉTIN, propose aux membres du conseil municipal, de fermer le poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe à temps non-complet au 01 avril 2025. En effet, l'agent titulaire en poste depuis le 27 décembre 2007 fait valoir ses droits à la retraite.

Modification au contrat de travail d'un agent titulaire

Suite au départ en retraite de Mme Colonnier Pascale, Mme Favroul Estelle, agent titulaire, en poste au service de la cantine va voir son temps de travail évoluer pour prendre en charge, en plus de ses missions actuelles, les états des lieux des salles et le ménage des bâtiments communaux. Son temps de travail hebdomadaire passera à 17 heures 30 par semaine à compter du 15 mars 2025, avec une période d'essai.

DIVERS :

Réalisation d'une fresque au terrain de foot

Le club de foot de Somloire a demandé l'autorisation aux membres du conseil de pouvoir réaliser une fresque avec un groupe de jeunes et un artiste peintre professionnel au niveau du complexe sportif. La fresque de 20 m X 2 m sera dessinée sur le mur des tribunes pour un montant de 2 000 € TTC. Le club prend tous les frais à sa charge.

Nouveau logo de Somloire

Des élèves en classe de terminale dans un établissement scolaire des Deux-Sèvres, ont travaillé sur leur projet de fin d'année : « Changement de logo de la commune de Somloire ». Ils ont proposé aux membres du conseil municipal plusieurs ébauches

du futur logo de Somloire. Sur 20 élèves, la proposition de 6 élèves a retenu l'attention des élus. Les élèves vont pouvoir retravailler le logo de la commune de Somloire avant le vendredi 21 février, date de leur oral de projet devant le jury. Un groupe d'élus et d'habitants de la commune va participer à ces oraux. Les logos seront présentés au conseil municipal du 07 mars prochain.

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - GESTION DE L'EAU - ENVIRONNEMENT :

La tisanerie

Les travaux seront réalisés le jeudi 06 mars par l'entreprise Création Florent de Cholet.

La nouvelle déchèterie

La commission a présenté un diaporama présentant l'état d'avancement des travaux de la déchèterie d'Yzernay. L'agglomération du Choletais prévoit de débuter les travaux le 2ème semestre 2025 pour une ouverture au public le 2ème semestre 2026

SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MARS 2025

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS :

Projets Photovoltaïques au sol

Cholet Agglomération a été sollicitée par SOL'ANJOU qui propose de développer des projets de petits parcs photovoltaïques au sol, sur des parcelles publiques de moins de 5 000 m². Sur la commune des parcelles ont été identifiées par l'entreprise SOL'ANJOU et vont être intégrées au document.

Bibliothécaire sur la commune

Depuis le mois de mars, Madame Gaultier Marie-Florence a pris ses fonctions de bibliothécaire à la bibliothèque de Somloire. Elle interviendra le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 les semaines paires. L'agglomération du Choletais est son unique employeur, les communes rembourseront les charges au prorata du temps passé par commune.

FINANCES :

Courrier du président du Club de foot « SomloisYzernay CP Foot »

Mr le Maire a lu le courrier envoyé aux communes par le Président du club de foot. En effet, les conditions météorologiques des dernières semaines et les travaux sur deux communes n'ont pas permis aux joueurs de s'entraîner correctement. En plus, des reports de match, le club a délocalisé les entraînements dans les salles de sport disponibles et a été contraint d'aller à L'autre Usine à Cholet où le coût pour un entraînement est de 225,00 € TTC à la charge du club. Le club alerte sur les frais engagés non prévus dans leur budget et réitere le besoin d'un terrain synthétique.

Subvention pour l'association « Familles Rurales »

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des différentes demandes de l'association Familles Rurales, et après en avoir délibéré, décide d'allouer les subventions suivantes :

BENEFICIAIRES	MONTANT
FAMILLES RURALES SOMLOIRE - SECTION GARDERIE PERISCOLAIRE	2 500,00 €
FAMILLE RURALES SOMLOIRE - AUTRES ACTIVITES	250,00 €

PERSONNEL :

Convention entre le personnel communal et la directrice de la résidence Vill'âge l'Epinette

Une convention est proposée entre la commune et la résidence « Vill'âge l'Epinette » afin de mettre à disposition Mme Devarieux Géraldine, agent recruté sur un emploi de catégorie A au grade d'attaché territorial, pour exercer une mission d'audit sur le fonctionnement et l'évolution des services de la commune à compter du 1er avril 2025, pour une durée de 6 mois. Mme Devarieux travaillera une journée de 7h par semaine en moyenne. Le coût financier de cet audit à la charge de la commune de Somloire s'élève à 6 216 € TTC.

DIVERS :

Etude de faisabilité « rue du Comte de Champagny »

La commune souhaite étudier les portions restantes « Rue du Comte de Champagny » qui n'ont pas été finalisées lors du réaménagement de la Place de l'Eglise (zone 30 km/h). L'étude portera sur l'amélioration de la sécurité et le partage des voies entre les automobilistes, les piétons et les cyclistes, sur le réaménagement de la voirie avec l'accessibilité PMR des trottoirs, d'une liaison douce vers la zone d'activité « Les Douets Jaunes » et la diminution de la vitesse des automobilistes. L'estimation du coût de cette maîtrise d'œuvre réalisée par la Sté Vic Ouest s'élève à 63 045,72 €. Les élus cherchent des solutions pour diminuer le coût des travaux.

Présentation du spectacle « Mais ça c'était avant ! »

En partenariat avec la commune des Cerqueux et la commune d'Yzernay, le vendredi 28 mars à 20h00 à la salle du Cormier aux Cerqueux, une réunion d'initiation gratuite à l'utilisation du défibrillateur est animée par Monsieur Éric SALLÉ de Urgence Secours Équipements. Cette animation réalisée par des professionnels a pour objectif de se familiariser avec les appareils essentiels pour sauver des vies en cas d'urgence cardiaque.

Nouveau lieu-dit « L'Etang Neuf »

Dans le but de localiser la future STEP il est proposé au Conseil Municipal de créer un nouveau lieu-dit. Mr Le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir le nom du lieu- dit. Avant la présentation aux membres du conseil, la proposition du nom a été partagée avec des habitants. La nouvelle dénomination du lieu-dit choisi est : « L'étang neuf »

SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AVRIL 2025

AGGLOMERATION DU CHOLETAIS :

Réalisation d'un quai de bus et ramassage scolaire

Les services de TPC de Cholet Agglomération proposent un plan pour la mise en place d'un quai devant la résidence Vill'âge l'Epinette afin de permettre la montée des personnes à mobilité réduite dans le bus « ligne 17 » et pour les transports scolaires. Cholet Agglomération prend en charge le financement des travaux.

Un échange sera fait avec les services de l'agglomération afin de vérifier que les ambulances et les véhicules de services gardent un accès correct à la résidence.

FINANCES :

Admission d'un recouvrement en non-valeurs

M. le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal un état de non-valeurs transmis par la Trésorerie Municipale de Cholet. Le montant du recouvrement non perçu s'élève à 3,69 €.

Approbation du Compte Financier Unique 2024 (commune, photovoltaïque, lotissement La Coulée verte)

Le Compte Financier Unique du budget principal « Commune » et des budgets annexes « le lotissement La Coulée Verte et le Photovoltaïque » sont approuvés par les membres du Conseil Municipal.

Commune :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 649 469,44 €

Recettes : 881 867,57 €

Excédent : 232 398,13 €

Section d'investissement :

Dépenses : 370 337,89 €

Recettes : 305 594,30 €

Deficit: 64 743,59 €

Lotissement La Coulée Verte :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 57 171,35 €

Recettes : 57 171,35 €

Résultat : 0 €

Section d'investissement :

Dépenses : 57 171,35 €

Recettes : 57 171,35 €

Résultat : 0 €

Générateurs photovoltaïques :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 11 619,06 €

Recettes : 9 317,06 €

Déficit : 2 302,00€

Section d'investissement :

Dépenses : 2 278,26 €

Recettes : 3 198,15 €

Excédent : 919,89 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Commune :

Après la présentation du compte financier unique de l'exercice 2024, le conseil a statué sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice. L'affectation des résultats se décompose ainsi :

Résultat d'exécution de fonctionnement de :

- au titre de l'exercice arrêté de 232 398,13 €
- soit un total à affecter (2023 et 2024) de 354 312,17 €

Résultat excédent en investissement :

- au titre de l'exercice arrêté de -64 743,59 €
- soit au total à affecter (2023 et 2024) de 265 522,93 €

Les membres du conseil municipal décident d'affecter, la somme de 104 312,17 € en recettes de fonctionnement et la somme de 250 000,00 € en recettes d'investissement.

Lotissement La Coulée Verte :

Après la présentation du compte financier unique de l'exercice 2024, le conseil a statué sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice. L'affectation des résultats se décompose ainsi:

Résultat d'exécution de fonctionnement de :

- au titre des excédents antérieurs de 42 014,55 € au titre de l'exercice arrêté de 0 €
- soit un total à affecter de 42 014,55 €

Résultat excédent en investissement :

- le résultat de la section d'investissement fait apparaître un déficit de 57 171,35 €

Les membres du conseil décident d'affecter la somme de 42 014,55 € en dépenses de fonctionnement et la somme de 57 171,35 € en dépenses d'investissement.

Générateurs Photovoltaïques :

Après la présentation du compte financier unique de l'exercice 2024, le conseil a statué sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice. L'affectation des résultats se décompose ainsi :

Résultat d'exécution de fonctionnement de :

- au titre des excédents antérieurs 15 271,90 €
- au titre de l'exercice arrêté 2 302,00 €
- soit un total à affecter de 12 969,90 €

Résultat excédent en investissement :

le résultat de la section d'investissement fait apparaître un excédent de 919,89 €, soit un total à affecter de 6 957,65 €

Les membres du conseil décident d'affecter la somme de 12 969,90 € en recettes de fonctionnement et la somme de 6 957,65 € en recette d'investissement.

VOTE DES TAXES LOCALES :

Le conseil municipal vote les taux des taxes « foncier Bâti, Non Bâti et taxe d'habitation » :

1er Vote :

2ème vote :

- | | |
|------------------------|--------|
| - pas d'augmentation: | 0 voix |
| - augmentation 0,50% : | 2 voix |
| - augmentation 1,00% : | 3 voix |
| - augmentation 1,50% : | 5 voix |
| - augmentation 2,00% : | 2 voix |
- | | |
|----------------------|--------|
| augmentation 1,00% : | 5 voix |
| augmentation 1,50% : | 7 voix |

Après avoir voté, les membres du conseil décident d'augmenter les taux de 1,50 %

Les taux sont ainsi fixés :

- Foncier bâti : 43,81 %
- Foncier non bâti : 46,13 %
- Taxe d'habitation : 15,19 %

VOTE DES BUDGETS 2025 (COMMUNE, PHOTOVOLTAÏQUE, LOTISSEMENT LA COULÉE VERTE)

Commune :

Monsieur le Maire donne lecture chapitre par chapitre, de ses propositions pour le budget primitif 2025.

Le budget 2025 se résume ainsi :

Section de fonctionnement : en dépenses et en recettes : 883 069,17 € Section d'investissement : en dépenses et en recettes : 815 426,84 €

Budgets annexes :

Monsieur le Maire présente ses propositions, chapitre par chapitre, pour les budgets primitifs de 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, les budgets qui se résument ainsi :

Lotissement La Coulée Verte

Section d'exploitation : en dépenses et en recettes : 134 187,90 €

Section d'investissement : en dépenses et en recettes : 114 342,70 €

Générateurs photovoltaïques

Section de fonctionnement : en dépenses et en recettes : 24 248,16 €

Section d'investissement : en dépenses et en recettes : 10 155,80 €

SIEML :

Participation forfaitaire aux réseaux d'éclairage public 2025

Pour 2025, le montant de la participation forfaitaire s'élève à 1 425, 70 TTC. Cette contribution est prise en charge par la collectivité sur le budget principal.

Ci-dessous le détail de la participation forfaitaire annuelle pour l'année 2025 :

Catégorie des lanternes	Nombre de lanternes à entretenir ⁽¹⁾	Coût unitaire TTC	Coût total TTC
A	10	15,20 €	152,00 €
B	34	16,70 €	567,80 €
LED	113	10,30 €	1 163,90 €
Abattement TICFE-C ⁽²⁾	157	-4,00 €	628,00 €
Horloge connectée ⁽³⁾	0	30,00 €	0,00 €
Total préventif			1 255,70 €
Contribution spécifique ⁽⁴⁾		1,00 €	170,00 €
Déduction CEE		-	0,00 €
		TOTAL	1 425,70 €

DIVERS :

Convention entre l'association Familles Rurales et la commune de Somloire

La convention de mise à disposition du personnel sur le temps méridien entre l'association Familles Rurales de Somloire et la commune de Somloire a été validée par les membres du conseil. La mise à disposition s'effectue dans le cadre du prêt de main d'œuvre, conformément à l'article L.8241-2 du Code du travail. Cette mise à disposition sera facturée par l'association Familles Rurales de Somloire à la commune de Somloire selon les conditions inscrites dans la convention.

Aide financière auprès d'Initiatives Emplois :

Notre commune fait partie du territoire d'initiatives emplois, ce territoire s'étend du sud du département jusqu'au bord de Loire. Cette association intervient en faveur de l'emploi local

dans différents secteurs d'activités : petite enfance, distribution, nettoyage, industrie, commerce, bâtiment, ménage, espaces verts, BTP, restauration...

Depuis plus de 10 ans, son enracinement local permet d'être aux côtés des professionnels et des particuliers, par la proximité, le soutien, le suivi et l'accompagnement grâce à l'expertise des compétences présentes sur le territoire.

En 2025, Initiatives Emplois a répondu à des appels à projet pour la mobilisation des personnes loin de l'emploi. Afin de maintenir les services proposés, l'association sollicite une aide financière auprès des collectivités du territoire. Pour la Commune de Somloire le montant serait de 0,65€/hab soit 582 €. Les membres du conseil acceptent de verser cette aide financière pour l'année 2025.

SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2025

FINANCES :

Vote de la durée de l'amortissement

Suite aux travaux d'assainissement « rue des Mauges, rue des Jonquilles, place du souvenir et allée de la Frairie », les membres du conseil ont à voter la durée de l'amortissement à prévoir au budget principal sur les fonds de concours du SIEML. A l'unanimité, le conseil municipal a validé l'amortissement sur une durée de 15 ans.

PERSONNEL COMMUNAL :

Recrutement temporaire d'un agent en CDD pour accroissement d'activité

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'embaucher en CDD, un agent temporaire pour accroissement d'activité en espace vert. Le contrat est conclu à partir du 26/05/2025 jusqu'au 27/06/2025 avec une période d'essai de 15 jours. A ce titre, les membres du Conseil Municipal décident de passer un contrat à durée déterminée avec Mr DEBERLES Hugo afin de pallier à l'accroissement d'activité. Son temps de travail sera de 18 heures par semaine. Son contrat sera renouvelé si besoin.

Fermeture du poste d'adjoint administratif territorial à temps complet

Mr Le Maire Sébastien CRÉTIN, propose aux membres du conseil municipal de fermer le poste d'adjoint administratif territorial à temps complet soit 35,00h par semaine au 22 septembre 2025 à la mairie. A partir du 22 septembre 2025, le poste d'adjoint administratif territorial à temps complet sera vacant.

Ouverture d'un poste sur le grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe à temps complet 35 h par semaine au 22 septembre 2025

Suite à l'examen professionnel de l'agent titulaire en poste à la mairie, les membres du conseil autorisent le maire à recruter l'agent au grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe à temps complet soit 35 heures par semaine.

Avenant au contrat en CDD de la remplaçante à l'agence postale

Le présent avenant au contrat en CDD de la remplaçante à l'agence postale a pour objet de prolonger la durée du contrat à durée déterminée initialement conclu le 01 avril 2025 et arrivant à échéance le 05 juin 2025. La durée du contrat par l'avenant est prolongée du 06 juin 2025 au 31 juillet 2025.

Convention portant création du service commun « Médiathèque »

Les communes de Cholet Agglomération disposent de bibliothèques municipales gérées par des bénévoles, dont les missions sont coordonnées et encadrées par l'équipe de la médiathèque communautaire, en charge du Réseau Intercommunal des bibliothèques de l'Agglomération. Dans un objectif de professionnalisation de cette mission, Cholet Agglomération et les communes de Maulévrier, La Plaine, Somloire, Coron, La Tessoualle, Les Cerqueux et Yzernay se sont accordées pour expérimenter la mise en place du service commun « médiathèque » ayant vocation à encadrer deux bibliothécaires professionnels, à temps non-complet (28/35ème) rattachées à la Médiathèque Communautaire et mises à disposition des communes précitées. S'agissant d'une

mutualisation de moyens, ce service commun ne modifie pas la répartition des compétences, chaque maire conservant ses prérogatives en matière de lecture publique.

Il est donc proposé au Conseil de Communauté d'approuver la convention ci-jointe, portant création du service commun « médiathèque » et fixant les modalités de la mise à disposition de ces deux bibliothécaires auprès desdites communes à compter du 1er mars 2025, et du remboursement des charges de mutualisation. Considérant l'intérêt fonctionnel à mettre en œuvre un service mutualisé avec les communes, les membres du conseil valident pour la commune de Somloire la convention.

Avenant à la convention de mise à disposition de Cesbron Cyrille signée le 09/12/2024 et modifié comme suit à compter du 1er juin 2025

Le travail de cet agent mis à disposition est organisé par Mme Devarieux Géraldine, directrice de la Résidence l'Epinette dans les conditions suivantes : au regard des tâches effectuées, la mise à disposition passe à 15h hebdomadaires.

La situation administrative de cet agent mis à disposition est gérée par la commune de Somloire. Les autres articles de la convention restent inchangés

Avenant à la convention de la mise à disposition d'un agent contractuel « Mme Devarieux Géraldine »

Vu l'accord conclu par M. Sébastien CRÉTIN avec Mme Géraldine DEVARIEUX, le 9 novembre 2020, la recrutant sur le grade d'attaché territorial depuis le 18 janvier 2021 et vu l'accord de l'agent sur les termes de la présente convention en date du 28 février 2025. L'avenant au contrat de travail de Mme Géraldine Devarieux sera conclu pour tenir compte de cette mise à disposition.

L'objet et durée de la mise à disposition de la convention signée le 14 mars 2025 est modifié comme suit : « Vill'âge l'Epinette » met à disposition Mme Géraldine Devarieux, agent contractuel recruté sur un emploi de catégorie A au grade d'attaché territorial, de la commune de SOMLOIRE pour exercer une mission d'accompagnement à l'optimisation du fonctionnement des services de la commune à compter du 1er juin 2025, pour une durée de 6 mois à raison d'un jour par semaine. Les autres articles de la convention restent inchangés.

DIVERS :

Formation pour les agents communaux

Dans un souci constant d'amélioration des compétences et de maintien de la qualité du service public, il apparaît nécessaire de procéder au renouvellement de la formation des agents communaux. Le SST (Sauveteur Secouriste du Travail) est un salarié formé pour porter les premiers secours en cas d'accident sur le lieu de travail et pour participer à la prévention des risques professionnels. La formation SST se déroulera le lundi 28 juillet à la mairie.

Déroulement de l'événement « Inauguration de la résidence »

L'inauguration des travaux de remplacement de la porte d'entrée et de séparation de logement à la résidence avec la société Meldomys est programmée le vendredi 4 juillet à 14H45 aux abords de la résidence. Au cours de la cérémonie, une remise de médaille et une visite des différents services sont organisées.

Démission du Conseil Municipal

Mme Céline LANGLOIS a fait part de son intention de démissionner du Conseil Municipal, pour des raisons personnelles qui l'obligent à quitter la commune de Somloire. Mme LANGLOIS a remis sa lettre pour faire valoir ses droits.

COMMISSION VIE SOCIALE:

Nouveaux tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2025-2026

La commission a présenté à l'assemblée délibérante un bilan sur le nombre de repas servis au restaurant scolaire depuis l'année 2020. Il est constaté une baisse des enfants scolarisés ce qui donne une baisse au service du restaurant scolaire.

Années scolaires	Nombre de repas servis à l'année	Moyenne /jour	Commentaires
2020-2021	8 544	61	68 enfants/74 scolarisés
2021-2022	8 323	60	71 enfants/78 scolarisés
2022-2023	9 098	66,9	73 enfants/80 scolarisés
2023-2024	8 215	59	64 enfants/69 scolarisés
2024-2025 prévisionnel	8 026	59	64 enfants/70 scolarisés

Après avoir voté à bulletin secret, le Conseil Municipal décide d'augmenter de 3% le prix des repas.

4.44€ : 4 repas / semaine 7.43 € : stagiaires
5.07 € : 1 à 3 repas / semaine 10.04€ : adultes
7.32€ : occasionnel

Convention entre les communes

Mr le Maire donne lecture de la nouvelle convention de partenariat pluri communale entre les 5 communes (Maulévrier, Yzernay, Somloire, La Plaine, Les Cerqueux) : concernant l'utilisation et le financement des accueils collectifs pour mineurs et les établissements d'accueil de jeunes enfants.

Pour la commune de SOMLOIRE :

L'utilisation du Multi-Accueil - EAJE

La commune de Maulévrier est la commune d'implantation du service.

La commune de Somloire est la commune utilisatrice du service. La commune utilisatrice peut accorder une somme annuelle maximale de 4000 euros à la commune d'implantation.

Les parties s'engagent à respecter l'ensemble des éléments contractuels de la présente convention.

L'utilisation des Accueils Collectifs de Mineurs sans hébergement - extrascolaires- petites et grandes vacances scolaires

La commune de Somloire s'engage à accorder un montant maximum annuel aux communes d'implantation du service.

Communes	RAC Collectivité	Montant annuel maximum
Les Cerqueux	2.04 €	1000 euros
Maulévrier	3.24 €	100 euros
Yzernay	2.16€	100 euros
La Plaine	0.61 €	300 euros

Utilisation des Accueils Collectifs de Mineurs avec hébergement - lors des séjours d'été.

La commune de Somloire s'engage à accorder un montant maximum annuel aux communes d'implantation du service.

Communes	RAC Collectivité	Montant annuel maximum
Les Cerqueux	2.04 €	1500 euros
Maulévrier	3.24 €	100 euros
Yzernay	2.16€	100 euros
La Plaine	0.61 €	400 euros

Subvention à l'association Familles Rurales pour l'année 2025

L'association a revu son budget prévisionnel en tenant compte du non renouvellement de la mise à disposition à titre gracieux d'un agent municipal. Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'allouer une subvention supplémentaire de 4000€ pour équilibrer les comptes de l'accueil périscolaire.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DES BATIMENTS DU TERRITOIRE ET DE LA GESTION DE L'EAU :

Bâtiments communaux : isolation de la salle de stockage de la supérette

La commission a présenté différents devis pour l'isolation de la salle de stockage de la supérette. Le devis de l'entreprise UZUREAU a été retenu pour un montant 6 739,72€ TTC.

COMMISSION CADRE DE VIE :

Nouveaux achats d'équipements pour l'entretien des espaces verts

Les agents communaux ont besoin d'un large éventail de matériels pour assurer leurs missions de service public, que ce soit pour l'entretien des espaces verts, la sécurité, ou les interventions techniques. Il a été présenté et validé le devis de SOM AGRI pour un montant 4 011,60 € TTC (Tondeuse tractée, broyeur et rampe de chargement).

SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2025

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS :

Bilan de la concertation et arrêt du projet : PLUi-H

Par délibération du Conseil de Communauté en date du 18 septembre 2017, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Cholet Agglomération a été prescrite. Le projet de PLUi-H a été élaboré en prenant appui sur le diagnostic et sur l'état initial de l'environnement, finalisé en octobre 2020, qui a mis en exergue les constats, les enjeux et les défis du territoire. Cet état des lieux a permis de déterminer les aménagements retenus pour les prochaines années, traduit par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Un débat sur les orientations générales du PADD a ainsi eu lieu au sein des Conseils municipaux de l'ensemble des communes membres de Cholet Agglomération et lors de son Conseil de Communauté du 17 février 2025.

Le projet de PLUi-H propose une organisation spatiale en définissant quatre niveaux : pôles d'attractivité, centralités relais, communes de proximité et autres communes, en compatibilité avec l'armature établie par le SCoT. Ce maillage territorial structuré prend en compte la diversité du territoire et sert d'appui à la définition des perspectives de développement.

Dans le respect du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le PLUi-H se donne comme ambition de concilier la poursuite du développement économique du territoire, tout en apportant des réponses favorables au maintien et à l'accueil de nouvelles populations dans un cadre de vie qualitatif. Cette ambition se décline dans les trois axes du PADD :

- Maintenir Cholet Agglomération comme 2e bassin industriel des Pays de la Loire
- Poursuivre la stratégie d'accueil du territoire
- Renforcer la qualité de vie des Choletais

Ces orientations sont ensuite traduites dans l'ensemble des pièces réglementaires.

Le projet de PLUi-H 2021-2041 a fait l'objet d'une communication et d'une concertation, depuis sa prescription et jusqu'à l'arrêt du projet. Les élus de la commune de Somloire ont ainsi été, tout au long de la procédure, associés à la définition du projet, à travers notamment leur participation aux différentes instances de réflexion (ateliers thématiques, commissions, réunions publiques) et de décision (comité de pilotage, Bureau communautaire, Conférence Territoriale, Conseil de Communauté) de l'Agglomération. Par l'ensemble de son contenu, le projet tel que présenté est compatible avec les objectifs de développement de la commune de Somloire.

Le Conseil Municipal de la commune de Somloire, émet un avis favorable au projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Cholet Agglomération.

Nouveau représentant au sein de la commission CULTURE

Mr FESTOC Laurent succèdera à Mme LANGLOIS Céline à la commission CULTURE de Cholet Agglomération.

PERSONNEL COMMUNAL :

Renouvellement du contrat en CDD de Hugo Deberles aux espaces verts

Monsieur Chouteau Jérôme explique aux membres du Conseil Municipal la nécessité de renouveler le contrat à durée déterminée, de l'agent en travail temporaire pour accroissement d'activité dans le service technique (Espace vert). Le contrat est conclu à partir du 30/06/2025 jusqu'au 31/10/2025 sans période d'essai. A ce titre, les membres du Conseil Municipal décident de renouveler le contrat à durée déterminée avec Mr DEBERLES Hugo afin de faire face à l'accroissement d'activité. Son contrat sera renouvelé si besoin.

L'intéressé sera rémunéré sur la base du 1er échelon de l'échelle 1 et son temps de travail sera de 18,00 heures par semaine.

Prolongation de l'arrêt de travail de la responsable à l'agence postale

Le congé maladie de l'agent de l'agence postale est étendu jusqu'au 22 juillet.

Augmentation du temps de travail d'Estelle FAVROUL selon le CST

Estelle FAVROUL, agent technique territorial de la fonction publique de la commune de Somloire voit son temps de travail passer de 9 heures 13 minutes à 17 heures 30 minutes, à compter du 01 juillet 2025.

DIVERS :

Convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact la poste agence postale communale de moins de 10 000 habitants

La présente convention définit les conditions dans lesquelles les services de la Poste sont proposés dans le cadre de la LPAC. Les services et la gestion sont proposés dans la convention. Après avoir délibéré, les membres du conseil, acceptent les modalités de la convention ainsi que les annexes à la convention pour une durée de 9 ans.

Proposition d'une exposition dans le cadre du 80e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Dans le cadre du 80e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, la section Mémoires Historiques de la S.L.A de Cholet, propose à titre gracieux, une exposition sur l'histoire du SAS et le 3ème SAS (Bois d'Anjou) ainsi que la victoire du 8 mai 1945 à la mairie. Cette exposition pourra se tenir soit sous le préau de la mairie, soit à l'intérieur des locaux municipaux, pour une durée de 15 jours.

Elle sera accessible au grand public ainsi qu'aux élèves de l'établissement scolaire de Somloire.

Courrier à Monsieur le préfet du Maine-et-Loire sur la baisse de la Dotation Globale Forfaitaire

Le conseil municipal a pris connaissance des montants de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) alloués aux communes du Maine-et-Loire pour l'exercice 2025.

Il constate, à travers une analyse comparative des dotations passées et actuelles, que les modalités de répartition de la DGF, bien que basées sur des critères annoncés comme objectifs (population, potentiel fiscal, charges...), engendrent dans la réalité des distorsions importantes, au détriment des communes dites "isolées" ou restées autonomes, et au bénéfice manifeste des communes nouvelles. Pour la commune de Somloire, la dotation chute de manière inquiétante, 49€ par habitant en 2025, contre 56€ pour les années 2024 et 2023, elle était de 125€ en 2014. Cette situation provoque un déséquilibre croissant entre territoires comparables, déstabilise la capacité d'investissement local, fragilise l'autonomie financière des petites communes, et crée une inégalité de traitement manifeste entre les citoyens, selon qu'ils résident dans une commune restée autonome ou regroupée.

Mr le Maire Sébastien CRÉTIN va transmettre un courrier à Monsieur le préfet du Maine-et-Loire, à Madame la Présidente du Conseil Départemental, aux parlementaires du département, à l'association des Maires de France (AMF), ainsi qu'aux maires des communes concernées du Choletais.

SÉANCE ORDINAIRE DU 05 SEPTEMBRE 2025

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS :

Avenant n°1 à la convention territoriale globale

La Convention Territoriale Globale (CTG) 2024-2028, signée en 2024 par l'Agglomération, ses communes membres et la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire (CAF), est un document cadre qui définit les enjeux et les priorités d'actions sur le territoire dans les champs de compétences des collectivités signataires, partagés avec la CAF. Au-delà du plan d'action, l'annexe 2 à la convention précise les équipements qui bénéficient d'un financement de la part des collectivités au titre de leurs compétences.

En 2025, la prise en compte de l'activité de la Ludothèque du Choletais, le changement de gestionnaire pour l'activité de loisirs 8-11 ans pour le territoire du Vihiersois et le rattachement de Loisirs Pluriel (Cholet) à l'ADAPEI LA entraînent une modification de l'annexe 2, sans conséquence sur le reste des engagements pris dans la CTG. Les membres du conseil municipal approuvent l'avenant n°1 à la convention Territoriale Globale.

Avenant n°1 à la convention de coopération intercommunale - cadre des missions des chargés de coopération sectorielle

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale 2024-2028 (CTG), signée entre Cholet Agglomération, ses communes membres et la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire (CAF), les élus ont défini des moyens humains visant à coordonner la mise en œuvre du plan d'action à l'échelle intercommunale et sectorielle par la conclusion d'une convention de coopération intercommunale.

Cette dernière vient ainsi préciser le déploiement des chargés de coopération sectorielle sur le territoire de l'Agglomération, leurs missions et leur mode de financement.

Compte-tenu de la mutualisation du personnel entre Cholet Agglomération et la Ville de Cholet, il s'avère nécessaire d'apporter des compléments d'information pour permettre la bonne mise en œuvre de l'équilibre financier initialement prévu. Dès lors, l'avenant n°1 vient préciser :

- 1) La double fonction de la Ville de Cholet dans cette convention, identifiée en tant que :
 - co-financeur des postes de chargés de coopération sectorielle, au même titre que les autres communes du territoire communautaire,
 - employeur fonctionnel d'un chargé de coopération sectorielle.
- 2) Le calendrier de versement du financement en année N+1, en raison des mécanismes de facturation liés à la mutualisation.

Le présent avenant est conclu à partir du 1er janvier 2025.

SIEML :

Réforme des Statuts du SIEML

Vu le projet de réforme des statuts du Siéml, Considérant que le Siéml est un syndicat mixte dit « à la carte » dont les compétences et l'organisation sont déterminées par ses statuts, Considérant que les conditions et modalités selon lesquelles le Siéml exerce ses compétences et activités nécessitent d'être adaptées aux évolutions du droit et clarifiées par domaines d'intervention, en vue de positionner le Syndicat en tant qu'opérateur global de coordination et de solidarité territoriale doté d'une expertise technique diversifiée dans le domaine énergétique, conformément à son objet.

Un ajustement de la composition du comité syndical (nombre de sièges) résulte d'une actualisation des circonscriptions électives et d'une mise à jour des populations municipales au 1er janvier 2025.

Pour mémoire, les critères de détermination du nombre de sièges au comité syndical attribuables à chaque circonscription varient en fonction de la population municipale présente sur le territoire concerné.

Les modifications des circonscriptions électives et conséquences associées seraient les suivantes : Elles feraient passer le comité syndical du Siéml de 46 à 50 délégués.

La réforme des statuts du SIEML est approuvée.

Maintenance sur des travaux de réparation de l'éclairage public

Le SIEML a réalisé des opérations de dépannage sur le réseau de l'éclairage public, le montant des dépenses s'élève à 775,76 € TTC avec un taux du fonds de concours à 75%. Le montant du fonds de concours que la commune va verser au SIEML est de 581,82 € TTC.

DIVERS :

Projet d'une construction d'une Maison d'Assistants Maternels

En référence au compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 7 février 2025, Mr le Maire a donné lecture du courrier signé par une vingtaine de riverains des rues des Lilas, des Tilleuls, de l'Allée des Acacias et de la rue des Moulins ainsi que par des habitants moins proches.

Ces derniers s'interrogent sur le projet de création d'une MAM et de logements locatifs et demandent à avoir des informations sur ce projet.

Après débat, il est décidé de ne pas organiser de réunion publique, mais de répondre dans un 1er temps via le compte rendu de réunion de conseil car nous n'avons pas encore eu de retour de l'étude.

Mr le Maire rappelle la genèse de ce projet qui date de l'année 2022. Sur la commune il y a un manque de moyen de garde des jeunes enfants qui constraint aujourd'hui des parents à faire garder leurs enfants dans les communes voisines : diminution du nombre d'assistantes maternelles, capacité maximale atteinte à la micro-crèche. La situation a été partagée et travaillée avec les communes voisines confrontées aux mêmes problématiques à court terme, la direction de la micro-crèche, les techniciens de la CTG et de la CAF. Le projet de développement d'un multi-accueil intercommunal a été abandonné en raison d'un coût de fonctionnement trop élevé au regard des budgets de nos communes. Celui d'accroître la capacité d'accueil à la micro-crèche, en créant 2 sites, ne peut pas ouvrir droit à l'aide à l'investissement de la CAF. Le coût de ce mode de garde ne convient pas non plus à toutes les situations familiales.

En parallèle, la loi sur l'artificialisation des sols avec l'objectif de la zéro artificialisation en 2050, oblige les communes à compléter les « dents creuses » présentes dans l'enceinte de leur bourg. A ce titre l'espace rue des Acacias devra être aménagé à plus ou moins terme ; le conseil a estimé judicieux d'envisager ce projet dans cette zone qui présente des avantages : proximité des lotissements, possibilité de stationnement sans aménagement de nouveau parking, et à proximité du centre bourg via voie piétonne.

La commune de Somloire envisage donc l'aménagement de l'actuel espace vert situé rue des Acacias, afin d'y construire une Maison d'Assistantes Maternelles pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants, ainsi que deux pavillons HLM. En dehors des 16 logements des Logis de l'Ouère, la commune comprend 29 logements HLM, avec un turn over très faible. Le parc locatif privé est restreint et il y a donc peu de capacité d'accueillir de nouveaux habitants.

L'étude de ce projet a été confiée au groupe Meldomys.

Enquête d'utilité publique :

Mr le Maire rappelle que l'élaboration du PLUI arrive à son terme et qu'une enquête d'utilité publique va être faite du lundi 13 octobre de 8h30 au vendredi 14 novembre 2025 à 17h30. Une permanence du commissaire enquêteur se tiendra à la mairie de Somloire le 5 novembre 2025 de 14 à 17 heures.

COMMISSION VIE SOCIALE:

Participation aux frais des écoles publiques primaires et maternelle de la commune de Maulévrier

Chaque année et en référence avec la délibération n°2001/05/54 du 25/05/2011 signée entre les communes, la commune de Somloire s'engage à régler les frais de fonctionnement à 100% pour les élèves scolarisés dans une école publique à l'extérieur de la commune.

La participation financière d'un élève en garde alternée dont l'un des parents n'est pas domicilié dans notre commune, ne sera appliquée que sur une demi-part.

La commune de Somloire est redevable pour l'année 2024/2025 à verser 265,78 € à la commune de Maulévrier pour un élève scolarisé à l'école primaire.

Avenant n°1 à la convention du projet Educatif Territorial de la commune de Somloire

Vu la convention du Projet Educatif Territorial/ Plan mercredi en date du 09 décembre 2022, conclue entre la commune, la Préfecture de Maine-et-Loire, le Rectorat de l'académie de Nantes et la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire. La convention doit être prorogée d'un an pour permettre la réécriture du projet avec l'ensemble de la communauté éducative du territoire.

Convention de mise à disposition de personnel à but non lucratif entre l'association familles rurales de Somloire et la commune de Somloire

La mise à disposition s'effectue dans le cadre du prêt de main d'œuvre à but lucratif, conformément à l'article L.8241-2 du Code du travail, et concerne la mise à disposition d'une animatrice sur le temps méridien. Cette mise à disposition sera facturée par l'association Familles Rurales de Somloire à la commune de Somloire selon les conditions inscrites dans la convention. La convention est prise entre l'association Familles Rurales de Somloire et la commune de Somloire, pour l'heure, jusqu'au terme du contrat à durée déterminée de l'animatrice, soit du 1-09-2025 au 19-12- 2025.

COMMISSION CADRE DE VIE :

Bulletin municipal – tarifs des encarts publicitaires

Le Conseil Municipal de la commune de Somloire ne souhaite pas modifier les tarifs des encarts publicitaires. Les tarifs des encarts publicitaire sont ainsi fixés :

Entreprises de SOMLOIRE : Entreprises extérieures :

1/8 page	30.00€	1/8 page	60.00€
1/4 page	40.00€	1/4 page	80.00€
1/2 page	60.00€	1/2 page	110.00€

SÉANCE ORDINAIRE DU 03 OCTOBRE 2025

SIÉML :

Nouvelle convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché d'achat et de fourniture de gaz naturel

Depuis le 1er juillet 2007, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. Conformément aux dispositions du Code de l'Energie, les consommateurs de gaz naturel peuvent librement choisir un fournisseur sur le marché.

Le SIÉML va lancer un nouvel accord-cadre à marchés subséquents pour l'achat et la fourniture d'énergies qui débutera le 1er janvier 2026, dans un but de mutualisation des besoins et de bonne gestion des deniers publics. La commune de Somloire souhaite adhérer au groupement de commandes permanent pour la passation et l'exécution du marché public d'énergies, dont le SIÉML est coordonnateur,

La convention constitutive du groupement de commandes prévoit le remboursement des frais supportés par le coordonnateur conformément aux modalités financières décrites à l'article 7.

PERSONNEL COMMUNAL :

Formation pour les agents communaux du restaurant scolaire

Pour faire suite aux échanges avec le personnel du restaurant scolaire et à la suite de la dernière réunion de la commission, une analyse des pratiques professionnelles (APP) a été proposée. La formation assurée par le centre de formation « O cœur de la famille » se déroulera dans la salle de réunion de la mairie pour une durée de 6h00 avec 1 séance par trimestre pour un coût de 510€.

Recrutement d'un prestataire de service

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que Hugo Déferles, qui travaille depuis mai aux espaces verts, a fait les démarches pour devenir auto-entrepreneur et qu'il souhaite établir un contrat annuel afin de pérenniser le partenariat. Le

Conseil municipal accepte l'établissement du contrat pour une durée de 1 an, à raison de 18h hebdomadaires, et charge M. le Maire d'en établir les modalités. Le prestataire présentera une facture mensuelle à la collectivité.

Participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation

M. le Maire informe le conseil de la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, au financement de la protection sociale complémentaire, de leurs agents relatifs aux garanties de protection sociale complémentaire. Cette participation peut intervenir au titre de contrats et règlements pour lesquels un label a été délivré dans les conditions prévues à l'article L. 310-12-2 du code des assurances. A compter du 01/01/2026, la collectivité participera au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de 15 euros par mois et par agent, quelle que soit sa quotité de travail. L'agent devra présenter un justificatif de la labellisation de sa protection sociale complémentaire.

LOTISSEMENT LA COULÉE VERTE :

Vente d'une parcelle

La commune de Somloire a cédé la parcelle n°23 cadastrée E 937, et située au 22 rue de la Valériane, dans le Lotissement La Coulée Verte. L'acte de vente a été établi par M Maître Pasqualini, notaire à Coron. Le montant de la vente est de 16850€ TTC.

DIVERS :

M. le Maire rappelle qu'une enquête publique est menée dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H de Cholet Agglomération. Celle-ci se tiendra du lundi 13 octobre au vendredi 14 novembre. Une permanence sera tenue le 5 novembre de 14h00 à 17h00 à la mairie de Somloire par M Bertrand Monet commissaire enquêteur.

Tarifs des photocopies

Le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs des photocopies sans augmentation pour l'année 2026.

PARTICULIERS

Format A4 noir et blanc recto	0,30 €
Format A4 noir et blanc recto/verso	0,40 €
Format A4 couleur recto	1,00 €
Format A4 couleur recto/verso	1,70 €
Format A3 noir et blanc recto	0,50 €
Format A3 noir et blanc recto/verso	0,55 €
Format A3 couleur recto	1,50 €
Format A3 couleur recto/verso	2,50 €
Plus de 10 photocopies	0,15 €
CV demandeurs d'emploi (10 gratuites puis)	0,30 €
Ramette de 500 feuilles	10,00 €

ASSOCIATIONS

Format A4 noir et blanc recto	0,10 €
Format A4 noir et blanc recto/verso	0,15 €
Format A4 couleur recto	0,15 €
Format A4 couleur recto/verso	0,20 €
Format A3 noir et blanc recto	0,20 €
Format A3 noir et blanc recto/verso	0,20 €
Format A3 couleur recto	0,20 €
Format A3 couleur recto/verso	0,20 €

Vote des tarifs 2026 : les tarifs des locations de salles ainsi que les concessions du cimetière pour l'année 2026 ne seront pas augmentés. (voir p.8)

Demande d'une mise en circulation du parking de l'église

M. le Maire donne lecture d'un courrier adressé à la mairie par les associations OGEC et APEL de Somloire. Ces dernières sollicitent l'aménagement de la place de l'église, située à proximité de l'école, pour mettre un sens unique de circulation. Selon elles, cette mesure permettrait de sécuriser les arrivées et départs des familles, et notamment des enfants.

M. le Maire rappelle les dispositions légales relatives à la sécurité sur les parkings, l'importance du respect du code de la route ainsi que l'utilisation optimale des places disponibles. Il précise que le stationnement de véhicules devant le parvis de l'église ne respecte pas la réglementation et compromet la sécurité des riverains et des enfants. Après discussion, les membres du conseil municipal expriment leur souhait de maintenir la circulation dans les deux sens sur ce parking. Un courrier rappelant les règles va être adressé aux familles fréquentant l'école.

Demande de soutien financier adressée par l'école de Somloire pour l'intervention d'une école de cirque

Dans le cadre du thème de l'année, l'école de Somloire souhaite faire intervenir une école de cirque durant une semaine. Les enfants participeraient à différents ateliers de découverte et de pratique des arts du cirque. Cette semaine se clôturera par un spectacle présenté aux habitants de la commune. Le devis de l'école du Cirque s'élève à 3 500 € TTC.

Après discussion le conseil donne un avis favorable pour une participation à ce projet. M. le Maire prendra contact avec la directrice de l'école et les responsables OGEC et APEL, afin d'obtenir davantage de précisions concernant le projet et la demande de subvention.

COMMISSION VIE SOCIALE:

Exposition « Nos habitants ont du talent » à la Résidence Vill'âge l'Epinette

Du 18 octobre au 22 octobre 2025, une exposition de vannerie et de créations en bois, réunissant professionnels et amateurs, se tiendra chaque après-midi de 15h à 18h au restaurant scolaire. Le public pourra y découvrir divers objets réalisés, tels que des corbeilles, des paniers ou encore des structures de bois.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DES BATIMENTS DU TERRITOIRE ET DE LA GESTION DE L'EAU :

Bâtiments communaux :

- Club House

La commission a soumis plusieurs propositions pour la réhabilitation du plafond du club-house, comprenant le remplacement des dalles, la remise en peinture de l'ossature métallique, l'installation de dalles lumineuses, l'isolation ainsi que la rénovation du sol situé derrière le bar. Le devis de fournitures de Bastien Rompillon a été retenu pour un montant de 5 581,00 € TTC. Des bénévoles se chargent de réaliser les travaux.

- L'édifice religieux

Les membres du conseil envisagent l'installation de témoins sous la voûte de l'église, pour une période de 12 mois, afin de mesurer l'évolution de la voûte avant de refaire les joints. Cette mesure fait suite à la chute de joints au-dessus de l'harmonium. Pour permettre la mise en sécurité, un aménagement sera réalisé au niveau de l'emplacement de la chorale.

Le devis de la société Etienne Cottenceau, s'élèvant à 2 050,20 € TTC, a été retenu.

Des fuites ont été constatées dans l'enceinte de l'église. Le devis de l'entreprise Coutant, d'un montant de 8 121,56 € TTC, concernant la reprise du chéneau en zinc, a été présenté et validé.

COMMISSION CADRE DE VIE :

Bulletin municipal 2025 n°46

Le bulletin municipal de décembre 2025, n°46, sera tiré à 500 exemplaires par la société ICI. Le coût total de réalisation s'élève à 3 882,40€.

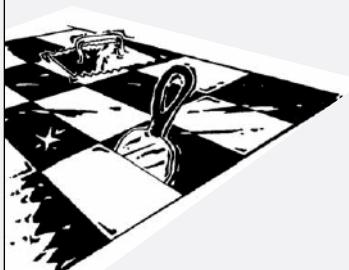
Les illuminations des fêtes de fin d'année

Laurent FESTOC, accompagné des membres de la commission « cadre de vie », a présenté au conseil les propositions de décoration de Noël. Pas de changement sur les couleurs cette année. Le Coût de la location s'élève à 2 337,84 € TTC

EURL GABILLÉ JEAN-FRANÇOIS

**8 rue de la chapelle
49690 CORON**

Tél./Fax: **02 41 46 59 87**
Mobile: **06 19 32 36 81**



**CARRELAGE
FAÏENCE
PLATRERIE
CLOISONS SÈCHES**



- ✓ Terrassement
- ✓ Assainissement
- ✓ Eau potable



- ✓ Voirie
- ✓ Carrière
- ✓ Enrobé

ZA DE LA CHARTE BOUCHERE - 49360 YZERNAY
Tél : 02.41.55.01.61 - Fax : 02.41.55.00.56
bouchet.yzernay@bouchettp.fr – contact@bouchetve.fr

jollygranit49@gmail.com

02.41.55.75.95



**JOLLY
JG GRANIT**

Fabrication et pose de monuments

Tous travaux de cimetière

Taille de pierre

Plans de travail

Bac à douche à l'italienne

Pompes funèbres

ACCÈS À TOUS LES FUNÉRAIUMS



07.49.77.04.91 / pfjolly49@gmail.com



POUDRAY

VOTRE INSTALLATEUR EN ÉNERGIES

PHOTOVOLTAÏQUE 



POMPE
À CHALEUR

FROID
CLIMATISATION 

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

ZA LES DOUETS JAUNES

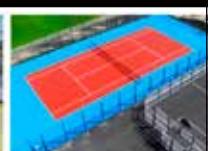
49360 SOMLOIRE

CONTACT@SARL-POUDRAY.FR

02 41 55 99 48

SPORTINGSOLS

CONSTRUCTEUR D'ESPACES SPORTIFS



Rue du Stade
85250 SAINT-FULGENT

02 51 43 82 16

www.sportingsols.com



UZUREAU
menuiserie · charpente

**isolation · bardage
Neuf & Rénovation**

La Touche Beton · 49360 YZERNAY

Tél. : 02 41 55 01 32

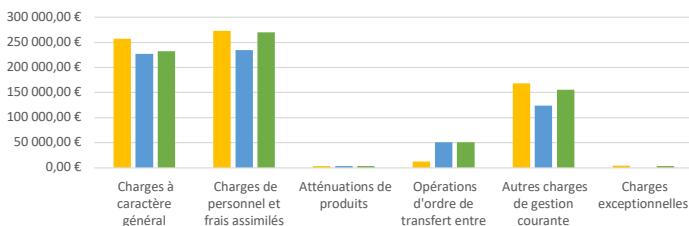
Mail : uzureau-freres@orange.fr

Budget communal

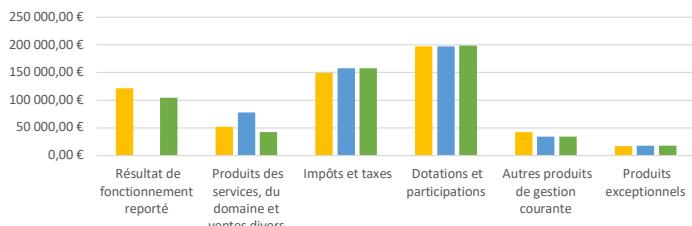
	Prévisionnel 2024	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025
Dépenses de fonctionnement	933 255 €	649 469 €	926 497 €
Recettes de fonctionnement	949 197 €	881 868 €	926 497 €
Dépenses d'investissement	882 262 €	370 338 €	818 004 €
Recette d'investissement	866 320 €	305 594 €	818 004 €



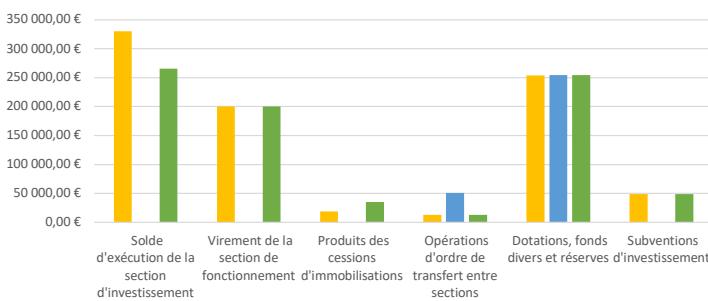
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



■ Prévisionnel 2024
■ Réalisé 2024
■ Prévisionnel 2025

PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Prévisionnel 2024	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025
AMENAGEMENT MAIRIE	15 111,00 €		7 000,00 €
AMENAGEMENT RUE DU COMTE DE CHAMPAGNY	100 000,00 €		30 000,00 €
Autres agencements et aménagements	101 000,00 €	40 670,37 €	220 520,65 €
Autres bâtiments publics	284 111,00 €	22 704,13 €	150 000,00 €
Bâtiments et installations	92 777,17 €	0,00 €	92 777,17 €
Concessions et droits similaires	7 000,00 €	28 328,99 €	5 000,00 €
Effacement du réseau "rue des mauges"	80 000,00 €	151 592,38 €	
EGLISE	40 000,00 €	13 158,54 €	10 000,00 €
Frais d'études	50 000,00 €	49 333,04 €	260 000,00 €
Installations de voirie	12 000,00 €		10 000,00 €
MATERIEL INFORMATIQUE	7 000,00 €	5 821,87 €	5 000,00 €
SALLE DES SPORTS	80 100,00 €	1 074,00 €	114 520,65 €
AMENAGEMENT LOGEMENT "RUE DES MAUGES"		12 760,05 €	3 000,00 €
COMPLEXE SPORTIF	50 000,00 €		50 000,00 €
LOCAL SUPERETTE, BOULANGERIE			8 000,00 €
MAIRIE		1 650,97 €	
SALLE DES SPORTS	152 668,00 €	43 922,70 €	255 551,02 €
TERRAIN SPORTS		2 566,20 €	10 000,00 €
ZONE LUDIQUE		26 229,12 €	50 000,00 €
Total général	2 122 958,17 €	1 018 671,45 €	2 202 302,14 €

Commission Vie sociale

Petite enfance

Malgré le non renouvellement de l'opération « 1 naissance, 1 arbre » du Conseil Régional, la municipalité a souhaité maintenir ce temps de fête et d'échange avec les parents des 6 enfants nés en 2024. La plantation d'un arbre symbolise la vie et l'enracinement dans le territoire et est aussi l'occasion pour les familles de faire connaissance entre elles et avec les élus.

En tenant compte des naissances de cette année, ce sont 36 enfants qui ont vu le jour ou sont arrivés dans notre commune depuis 4 ans. Actuellement, à notre connaissance, ils sont au moins 8 à être accueillis chez des assistantes maternelles ou structures en dehors de Somloire, faute de solution locale adaptée et/ou par choix familial. Cette situation présente un risque d'un non-retour vers l'école et engendre un coût important pour le budget communal. En effet la solidarité intercommunale, matérialisée au travers de la convention signée entre les communes de l'ex Bocage en 2013 et révisée en 2025, nous oblige à prendre en charge une partie du coût des structures voisines lorsque des enfants domiciliés à Somloire les fréquentent.

La création d'un multi accueil intercommunal et les charges de fonctionnement qu'il suppose ensuite ne sont pas soutenables financièrement, et ce projet a donc été abandonné. Celui d'accroître la capacité d'accueil à la micro crèche privée, en créant deux sites, ne permet pas de prétendre à l'aide à l'investissement de la Caf. C'est ainsi que la municipalité, faute de local adapté disponible, envisage la construction d'une maison d'assistantes maternelles dans le square des Tilleuls. Elle a mandaté Meldomys (anciennement Maine et Loire Habitat) pour mener l'étude : élaboration des plans, montage financier.

Enfance-jeunesse

Malgré des devis signés en février dernier, le chantier de réfection du terrain de tennis extérieur et d'aménagement d'un terrain multisports a pris du retard et ne sera terminé qu'au printemps prochain. Nul doute que ces espaces seront rapidement investis !

L'association Boc'enBulle, initiée et portée par les élus des six communes de l'ex Bocage, est en difficulté. L'objectif était de soutenir, coordonner et développer les actions en faveur des 11-18 ans du territoire. Les jeunes de Somloire ont répondu largement aux sollicitations des deux animatrices Camille puis Tiphaine qui se sont succédées, et le partenariat a fonctionné idéalement avec le foyer des jeunes et l'accueil périscolaire. Mais les attentes et réalités au sein des 6 communes sont aujourd'hui différentes et le projet de création d'un accueil de loisirs jeunesse intercommunal est par conséquent compromis. L'association a malheureusement échoué à fédérer durablement une communauté d'acteurs et d'intérêts, et à mobiliser les familles pour la prise de relais dans sa gestion. La solidarité intercommunale est en recul, certaines communes envisagent plutôt des projets individuels, d'autres se satisfont de l'existant.

La demande des jeunes et de leurs parents reste importante sur Somloire, et notre volonté est d'accompagner l'émergence de nouvelle réponse. Sans attendre, nous continuons de faciliter les échanges entre générations à l'occasion d'après-midi jeux, d'exposition autour des savoir-faire ...



Vie sociale

Notre territoire (ex Bocage) est le seul de l'agglomération à ne pas disposer d'un centre social. Rappelons que la mission d'une telle structure est de développer les liens sociaux, de concourir

à l'inclusion sociale, de faciliter la prise de responsabilité des usagers et la citoyenneté de proximité. Un groupe d'habitants issus de plusieurs communes s'est ainsi engagé, aux côtés d'Éva Bocquel chargée de coopération CTG, à réaliser un diagnostic en matière de vie sociale. C'est l'étape préalable obligatoire avant d'envisager la création d'un espace de vie sociale et de solliciter des financements Caf-Msa et Agglo. Différents moyens ont été utilisés pour interroger sur les éventuels manques et attentes : questionnaires dans les boîtes aux lettres, temps d'échanges avec les habitants sur l'espace public lors de la Tournée, rencontres avec les associations ...

Des activités de loisirs pour les jeunes et les adultes sont réclamées en priorité. En parallèle, on peut aussi ignorer ce qui se passe et pourrait nous intéresser au sein des communes voisines. L'organisation d'un forum intercommunal des associations a donc été décidé pour valoriser et faire mieux connaître les activités des associations, favoriser le recrutement d'adhérents et /ou de bénévoles, encourager le travail en réseau et la mutualisation. Il a eu lieu le samedi 30 août au complexe sportif de La Plaine et a réuni une trentaine d'associations (sur les 160 invitées).

Tous les domaines étaient représentés : sports-loisirs, solidarité-santé, nature-environnement, histoire-patrimoine, enfance-jeunesse, culture. Dix associations de Somloire ont répondu à l'appel et contribué à la réussite de l'événement. Malgré une affluence trop modeste, les retours sont globalement positifs et des partenariats ont été créés ou renforcés. Des nouveaux arrivants ont pu y découvrir la richesse associative locale. L'action est vraisemblablement à renouveler.

L'appui à la parentalité est le 2ème point mis en exergue par le diagnostic. C'est corroboré par les constats des participants au réseau parentalité animé par Éva Bocquel, qui réunit enseignants, professionnels de la petite enfance et de l'enfance, travailleurs sociaux. Plusieurs pistes d'actions sont étudiées : café parents, réunions d'informations.



Restaurant scolaire

En quelques chiffres :

- 64 convives chaque midi, sur les 70 enfants qui fréquentent l'école
- 7910 repas servis pour l'année scolaire 2024-25
- 1 tarif de 4,44€/repas à la charge des familles (5,07€ pour les moins réguliers et 7,32€ pour les repas occasionnels)
- 1 cuisine produite sur place qui donne la part belle aux produits frais
- 1 repas végétarien hebdomadaire, pour se mettre en conformité avec la loi Égalim, et diversifier les apports alimentaires et les recettes
- 1 reste à charge de 39064€ pour la commune

Pascale Colonnier, qui œuvrait au sein de l'équipe d'encadrement depuis 16 ans, a fait valoir son droit à retraite au 1er avril. Le dernier repas qu'elle a servi a été chargé d'émotion, et les enfants lui ont réservé de jolies surprises.

Depuis, c'est Anaïs Fraison, animatrice de l'accueil périscolaire, qui la remplace grâce à une convention signée entre la municipalité et l'association Familles Rurales. Cette organisation facilite une meilleure circulation de l'information et une cohérence et collaboration éducative entre les professionnels.

Christelle Desserme, Lucie Galy, Sylvie Jamard et Marie Christine Petit représentent les familles au sein de la commission cantine qui se réunit 2 fois par an. Merci à elles ainsi qu'aux bénévoles qui assurent le remplacement occasionnel des agents.

Information et inscription auprès de Christelle Piffeteau au 02 41 46 88 14



DUBREUIL

Maçonnerie
Enduits de façade
Isolation par l'extérieur

[www.dubreuil-sas.fr](http://dubreuil-sas.fr)

05 49 80 22 13 - dubreuil@dubreuil-sas.fr
17 rue des Justices - 79150 VOULMENTIN

Peinture - Enduit décoratif - Revêtement mur & sol
Ravalement de façade - Traitement toiture & façade

Romain BERTHONNEAU
06 66 17 70 01

contact@rdecor.fr
5 Rue de La Valériane
49360 - SOMLOIRE

www.rdecor.fr

ALAIN COUTANT *vous protège*
COUVERTURE - ZINGUERIE

Mauléon • Le Château d'Olonne

Site : www.alain-coutant.fr - Tél : **05.49.81.81.49**

Suivez-nous sur :

AQUAGYM
AQUABIKE
ANTIPHOBIE
ÉCOLE DE NATATION
COURS DE NATATION
ENFANTS ET ADULTES

PISCINE COUVERTE 33°C

www.piscine-aqualys.fr
A TOUTLEMONDE

02 41 55 46 50
aqualys@wanadoo.fr

6 route de Chanteloup
49360 TOUTLEMONDE

CHAUFFAGE - ELECTRICITE - PLOMBERIE
29 rue Pierre de Romans 49360 YZERNAY
02 41 55 07 90 / cepy49@orange.fr

POMPE A CHALEUR
GEOTHERMIE
BORNES IRVE
INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES

SARL Steve MARCHAND
MAÇONNERIE - COUVERTURE

Zone de la promenade - 49360 LA PLAINE
Tél. : 02 41 65 17 71 - Port. : 06 64 94 70 35
steve.marchand@orange.fr

Commission Bâtiments, voirie et environnement

Bâtiments

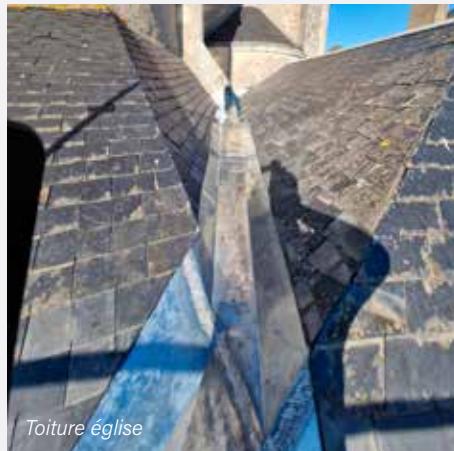
Une année 2025 qui s'achève et de nombreux travaux ont été entrepris encore cette année dans les différents bâtiments et locaux communaux. Même si cela ne saute pas aux yeux de tous, cela contribue fortement à l'entretien de notre patrimoine et au maintien de nos commerces de proximité.



Tout d'abord au niveau de la supérette PROXI, le groupe « froid » a été totalement changé pour un montant de 3975,49€ et effectué par la société POUDRAY, puis l'isolation de la réserve pour un montant de 6739,72€ par la société UZUREAU, un renfort de maçonnerie exécuté par la société DUBREUIL, sur une ouverture et consécutive à une effraction datant de plusieurs années, a été nécessaire. Le coût global s'élève à 3153,60€ (Dubreuil & Uzureau). Il restera une modification de cloison au niveau du local poubelle, cela devrait pourvoir être réalisé par l'agent technique.



L'église quant à elle a bénéficié également de travaux. Tout d'abord le remplacement d'un cheneau sur la sacristie par l'entreprise COUTANT pour un montant de 8121,56€. Puis, suite à des morceaux de joints tombés du transept côté chorale, il a été décidé de mettre en place des témoins afin d'évaluer les éventuels travaux à planifier. Cette mise en œuvre est effectuée par la société COTTENCEAU pour un montant de 2050,20€. Afin de mettre en sécurité, la chorale a été déplacée dans l'allée centrale et l'harmonium placé dans la travée



Toiture église

latérale. En effet, les témoins posés seront sous surveillance pour une durée allant de six mois à un an.

La « classe » du foot présente des signes de vieillissement, le bureau du Somloire/Yzernay CP Foot (SYCPF) a devisé diverses fournitures et matériaux pour la remise en état de ce « club house » et ce pour un montant de 5581€ pris en charge par la municipalité. Ces travaux seront entièrement exécutés par les membres du club sous la houlette de Bastien RAMPILLON, ce qui permet une économie non négligeable sur la main d'œuvre ainsi que l'investissement des adhérents dans le bénévolat.

Le ré-aménagement et création d'un espace de convivialité à la mairie touche enfin à son terme. La transformation du sanitaire existant et la peinture des murs de la « tisanerie » sont, à l'heure de la rédaction de cet article, pratiquement terminés et réalisés par Cyrille. Le bureau du Foyer des Jeunes sollicite la municipalité pour



Tisanerie mairie



Toilettes PMR mairie

bénéficier de la fourniture de peinture, qui sera appliquée par les jeunes. L'agent technique sera en charge de quelques points de remise en état plus délicats (prise, sanitaire, chauffage).

L'escalier intérieur de la périscolaire s'est doté d'une seconde rampe pour faciliter l'accès à l'étage. En effet l'atelier échange de savoir « Travaux d'aiguilles » qui se déroule tous les quinze jours occupe à cette occasion la salle située juste au-dessus de la périscolaire. A l'avenir l'idée est de déplacer cette activité dans une salle associative de plain pied qui serait aménagée dans un espace dédié à l'actuelle salle annexe. Ceci dans le cadre de la rénovation de la salle des sports.

Pour cette dernière, le projet a d'ailleurs pris énormément de retard, pour diverses raisons. Mais principalement, sur cette dernière année, l'inconnu des aides, dotations et subventions à venir, à cause de l'instabilité gouvernementale. Ce projet devrait néanmoins débuter au printemps par la halle sportive (toiture, isolation, bardage et éclairage), en effet la pratique de sports devient impossible après des épisodes pluvieux. Pour la suite des travaux nous compterons sur la future équipe municipale pour mener à bien ces chantiers.

Voirie

Concernant la voirie qui, nous le rappelons est gérée par Cholet Agglomération, elle est plutôt correcte dans l'ensemble. La commission a fait le tour de la commune et priorisé néanmoins certaines voiries se dégradant. Selon les budgets alloués par Cholet Agglomération, des travaux seront entrepris dans le courant de l'année 2026. Le département a procédé à la réparation totale de la RD267 (Somloire/Yzernay), le revêtement semble tenir bon cette fois ci. En avril le marquage axial définitif sera effectué.

Lors des périodes de travaux agricoles (labours, ensilages, moissons...) merci d'être vigilant et d'adapter votre conduite sur nos petites routes. Pour les entreprises agricoles, veiller à signaler les travaux en amont (des panneaux de signalisation peuvent vous être mis à disposition par la commune) et à balayer la voirie régulièrement pendant ces activités.

ENVIRONNEMENT

C'est un fait nous trions de mieux en mieux nos différents déchets et nous ne pouvons que nous en féliciter. Le changement des jours et tournées de ramassage des déchets, en porte à porte, s'est bien déroulé dans l'ensemble. Tout le monde a pris ses marques pour ce nouveau fonctionnement. La deuxième étape va

Commission Cadre de vie, culture et communication

consister à changer les bacs (jaunes et noirs) au profit de nouvelles poubelles adaptées à la préhension du nouveau mode d'enlèvement par les camions. La rédaction de cet article ayant lieu en novembre, à la lecture de ce bulletin les bacs seront peut-être déjà changés. Le cas échéant, merci de faire preuve de compréhension si des problèmes liés à ces changements de bacs surviennent.

Courant 2026 de nouvelles corbeilles bi-compartimentées viendront agrémenter le centre bourg. Ces conteneurs permettront aux usagers de passage de mieux trier. Ordure Ménagère Résiduelle (OMR) d'un côté et emballages de l'autre. Certaines anciennes poubelles disparaîtront et laisseront place à un affichage invitant les usagers à rapporter chez eux leurs déchets. Oui cela entraînera certainement quelques incivilités les premiers temps. C'est pourquoi, nous appelons donc à la vigilance et au respect. Pour rappel, les dépôts sauvages sont passibles d'une amende pouvant atteindre 1500€.

A ce titre merci de respecter également les consignes de tri concernant les PAV (points d'apports volontaires), verres et textiles. Si les bornes sont pleines, veuillez svp rapporter vos déchets chez vous et informer le secrétariat de mairie. Cholet Agglomération va planter dans chaque commune un container enterré pour les verres, l'implantation pour Somloire, sera située aux abords de la salle des sports. Le financement sera totalement pris en charge par Cholet Agglomération.

Autre point, l'afflux de textile en masse, via les sites de ventes en ligne, de vêtements à bas coût et venant de très loin... ne permet plus aux filières de recyclages de fonctionner normalement. Ce qui occasionne de grosses perturbations et la fermeture des bornes. Là encore merci de ne pas laisser vos sacs de vêtements au pied de ces bornes...

Pour terminer, concernant les bio déchets, une campagne de test a eu lieu dans plusieurs communes de Cholet Agglomération et les résultats sont plutôt encourageants. Le principe est simple : les personnes résidant en appartement ou ne possédant pas de jardin ou surface pour installer un composteur, se sont vues remettre un bio seau pour alimenter un composteur partagé situé à une distance raisonnable de leur habitation. Ce nouveau mode de tri devrait voir le jour sur notre commune en 2026.

Toutes ces actions ont pour but de valoriser nos nombreux déchets et de ralentir considérablement l'impact tarifaire sur les coûts de recyclage. Sans ces mises en œuvre la facture des contribuables serait encore plus impactée...

Comme vous le savez en mars 2026 de nouvelles élections municipales auront lieu. La commission vous remercie pour la confiance accordée pendant ces six années et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Cadre de vie

Cette année, nous avons fait intervenir deux fois la société Brangeon pour effectuer un balayage mécanique des 13km de voirie intra-urbaine. Cette intervention donnant satisfaction, elle sera reconduite en 2026.

Avec l'interdiction des produits phytosanitaires dans les communes, un seul agent technique ne suffit pas. Nous avons dû faire appel à un prestataire pour aider Damien dans l'entretien des terrains communaux, bords des routes, ...

La législation impose désormais d'avoir dans chaque commune un arrêt de car répondant aux normes PMR. Cette installation, intégralement prise en charge par Cholet Agglomération verra le jour en 2026. Après de nombreuses discussions avec les services de l'agglomération, il a été décidé de mettre ce quai devant la résidence et en face pour l'autre sens de circulation comme le montre le plan ci-dessous. Le quai sera surélevé pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder au car et coté parking, un abri permettra aux personnes d'attendre leur transport.



Culture

Grâce au programme Itinérance de Cholet Agglomération, nous avons pu profiter de deux spectacles sur la commune cette année.

Au printemps, c'était un spectacle d'arts du cirque qui a été présenté derrière la salle de sport, spectacle qui a ravi la petite centaine de spectateurs présents.

Et en novembre, 3 musiciens, le trio Phoëbus, se sont produits dans la salle annexe interprétant un florilège de compositeurs allant de Bach à Gershwin. Une cinquantaine de personnes seulement étaient présentes. La veille du spectacle, le trio s'était produit devant les enfants de l'école.

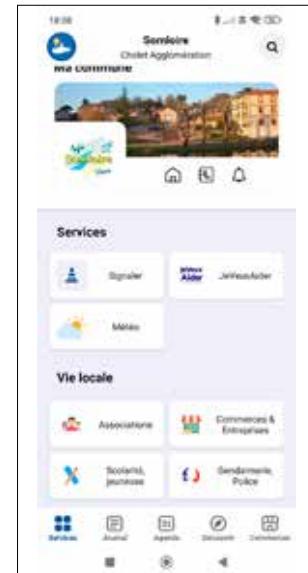
Dommage que la qualité des prestations et le coût relativement modique, grâce à la participation de l'agglomération, ne suffisent pas à élargir l'auditoire.



En 2026, nous devrions accueillir à nouveau un spectacle dans le cadre de ce festival, mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, le choix n'a pas encore été fait.

Communication

De plus en plus d'informations passent par l'application Intramuros, que ce soient des communications municipales ou venant de nos associations. Un peu plus de 300 personnes sont abonnées aux publications. N'hésitez pas à faire de même en téléchargeant l'application sur votre smartphone. Vous pouvez également consulter ces informations sur le site internet de la commune <https://www.somloire.fr/>



Rappel

A partir du 27 janvier 2026, le réseau cuivre sera désactivé. Cela signifie qu'après cette date, si vous êtes toujours raccordé à ce type de réseau (ADSL), votre téléphone fixe et votre connexion internet ne fonctionneront plus. Vous devrez avoir basculé sur la fibre ou un autre système (5G, satellite, ...). Renseignez-vous auprès de votre fournisseur.

Les membres de la commission vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Centre Communal d'Action Sociale

LE CCAS DE SOMLOIRE EST PARTICULIÈREMENT FOCALISÉ SUR L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES ET À LEUR VIEILLISSEMENT, DANS LES MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES, AU SEIN DE LA COMMUNE.

Le CCAS étant son conseil d'administration, la gestion de Vill'âge l'Épinette est le sujet principal des réunions. La structure atypique est aujourd'hui bien connue des organes de tutelle que sont l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental. Elle est reconnue comme précurseur en raison de la polyvalence des réponses proposées et de son attachement à la notion de parcours individualisé. Elle permet d'accompagner les personnes âgées qu'elles résident à domicile, aux Logis de l'Ouère ou à l'ehpad.

Comme dans la majorité des établissements publics, la situation financière, malgré une gestion rigoureuse, est préoccupante. L'attribution de fonds exceptionnels accordés par le Codifemps fin 2024 et la révision des dotations à compter de 2025, conjuguées aux efforts et à l'évolution des tarifs, permettent d'espérer une amélioration progressive. Des lourds travaux sont à l'étude pour le remplacement de la chaudière et de l'ascenseur vieux de 30 ans.

En dehors du budget indépendant de Vill'âge l'Epinette, les finances du CCAS proviennent d'une subvention de 6500€ allouée par la municipalité, des concessions du cimetière et de dons. Elles permettent d'accorder des soutiens :

- à Présence Boc'âge pour la gestion du registre communal des personnes vulnérables et la mise en œuvre d'activités hebdomadaires variées ouvertes à tous les seniors
- à l'association Solidarité Lys Layon Bocage et à l'antenne locale des Restos du Cœur qui organisent l'aide alimentaire aux familles en difficulté
- au fonctionnement de l'espace animé par les bénévoles de la Ligue contre le cancer à Vihiers, qui proposent écoute, orientation et activité physique adaptée chaque lundi après-midi aux personnes en cours ou fin de traitement
- pour occasionnellement répondre à des situations d'urgence et de précarité sociale



Elles permettent aussi d'offrir le traditionnel goûter aux personnes de 75 ans et +. L'édition 2025 a réuni le 18 février 99 participants sur les 133 invités avec une dizaine d'annulations de dernière minute. Les membres du CCAS ont œuvré à l'organisation et au service des pâtisseries et gourmandises achetées auprès des commerçants locaux.

Merci en particulier à Noémie et Éric qui ont permis de tester nos connaissances sur l'histoire et le patrimoine de Somloire. Retenez la date du prochain goûter fixée au 24 février.



Vill'âge l'Epinette

Services de proximité



DES NOUVELLES DU VILL'ÂGE L'EPIINETTE POUR CE DÉBUT D'ANNÉE

Les travaux continuent à la résidence ! Suite à la rénovation des logements, un espace a pu être dégagé au rez-de-chaussée afin de créer une salle de pause et de réunion pour le personnel. Cela a également permis de créer un bureau pour l'infirmière coordinatrice, Angélique.

L'entretien des bâtiments est constant, mais, vous n'avez pas pu passer à côté, la fin d'année a vu naître le projet « colorez leur quotidien ! ». Porté par l'équipe, ce projet a pour objectif de récolter des financements participatifs auprès des entreprises et particuliers du territoire (et au-delà !) afin de financer l'embellissement des espaces communs, notamment la signalétique et la décoration. Il est encore temps de participer pour ceux qui le souhaitent !

Le vill'âge l'épinette, ce sont des bâtiments, des résidents, mais également du personnel et des bénévoles.

- Nous avons la chance d'avoir un personnel engagé et stable, gage de sérénité pour les résidents. Et c'est bien pour cela que nous avons pu remettre le 4 juillet la médaille du travail à 6 agents. L'occasion d'organiser une petite fête avec tous les résidents, au bord de l'Ouère. Bravo à Suzanne, Véronique, Angélique, Julie, Alexandra et Sandra pour leur engagement !



- Chaque journée à l'accueil de jour commence et se termine grâce à eux : les chauffeurs. Leur rôle dépasse largement le transport. Ils apportent sécurité, écoute, patience et bienveillance à chacun. Ils sont le maillon essentiel de notre mission d'accompagnement et font partie intégrante de l'équipe de professionnels de l'accueil de jour. Alors MERCI à eux. Un Merci tout particulier à Maryse qui profite depuis peu d'une retraite bien méritée après de nombreuses années d'engagement.

Si vous êtes intéressés par cette mission, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de l'épinette.

- Les bénévoles de la résidence viennent de façon régulière ou ponctuelle : faire de la lecture du journal, accompagner pour les sorties, tenir compagnie à un résident pour discuter. Ces aides sont précieuses car elles permettent de prendre du temps individuel, mais également de sortir davantage de la structure, ce qui est essentiel pour certains résidents.

Nous sommes actuellement à la recherche de bénévoles souhaitant aider à l'entretien du jardin... avis aux amateurs !



Présence Boc'Âge

Depuis 2015, Présence Boc'Âge propose un panel de prestations pour le maintien à domicile :

- Le service de **portage de repas** en liaison chaude (10€ la mallette + 3.80 € la livraison). Cuisine traditionnelle réalisée dans les cuisines de la Résidence l'Epinette. Une livraison est proposée 6 jours sur 7.
- Le service de **téléassistance** comprenant la visite mensuelle et la participation gratuite aux activités hebdomadaires du service. C'est un système d'alarme pour alerter en cas de chute, qui est relié 24h/24h à la Résidence l'Epinette. (27€/mois)
- Le service **d'aide administrative** à domicile (26€/h)
- Le service **d'habitat regroupé** – La résidence des Logis de l'Ouère comprend 16 appartements adaptés et à proximité de l'EHPAD. C'est une solution intermédiaire entre le domicile dit « classique » et l'établissement collectif.
- Le service **d'animation pour le bien vieillir** propose toujours plus d'activités les mardis après-midi avec l'objectif de prévenir la perte d'autonomie et favoriser le maintien du lien social.



Justine Chupin la coordinatrice-animateuse du service propose des activités pour tous les goûts :

- Atelier mémoire, (livret mémoire, jeux sur tablette, découvertes de nouveaux jeux de société) animé par Justine Chupin
- Atelier Bien-Être, Des soins des mains, du visage et création de produits de beauté, animé par Clémence Cesbron (socio-esthéticienne). Également des séances de sophrologie animées par Ophélie Source.
- Atelier équilibre, (Boccia, Tir à l'arc, Jeux d'adresse et de lancer...), animé par Anthony Crochard (animateur sportif Professions Sports et Loisirs 49)
- Atelier culinaire, animé par la diététicienne Maurine Alétrou.
- Atelier du lien social – intergénérationnels, animé par Justine Chupin en relation avec les écoles, les centres de loisirs, la ludothèque...

Justine Chupin, la coordinatrice rappelle que les ateliers sont ouverts à tous les retraités des communes de Somloire, La Plaine et Yzernay.

Ces ateliers s'inscrivent dans une démarche de prévention de la perte d'autonomie. Ils sont financés par la Conférence des Financeurs du Maine et Loire (groupement de financeurs département, CNAV, caisses de retraites, complémentaires...) ainsi que par la CARSAT Pays de La Loire.

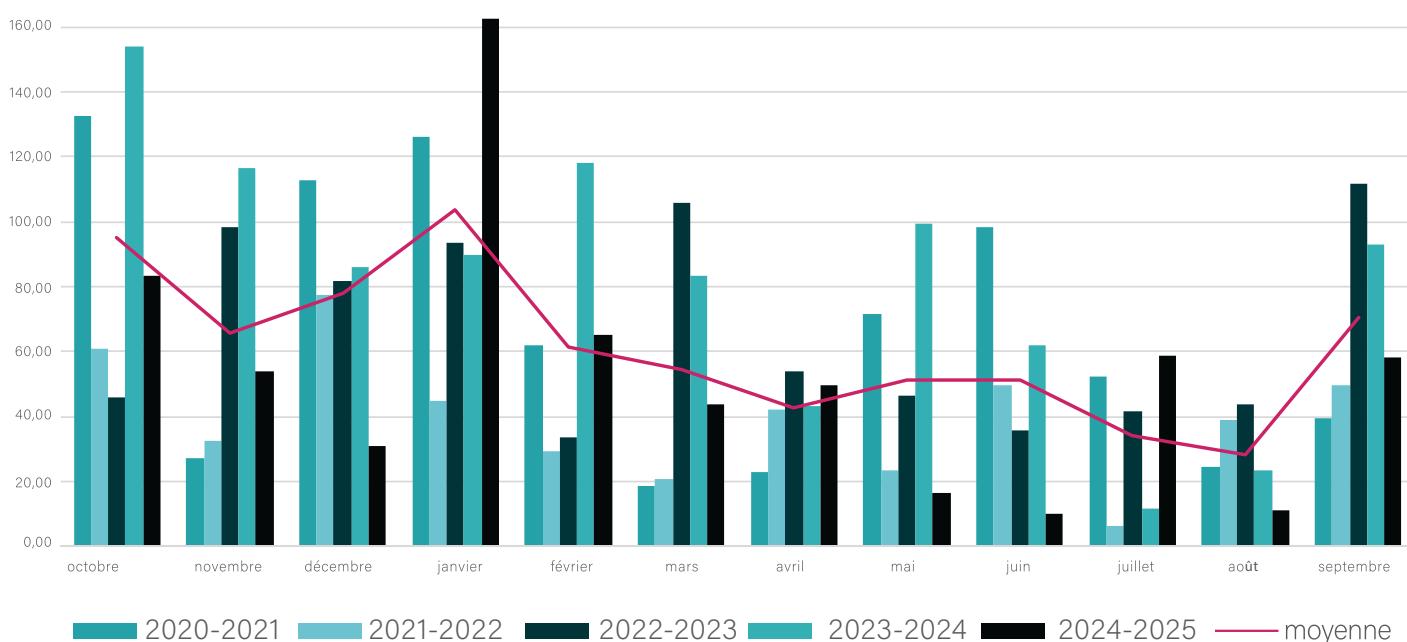
N'hésitez pas à venir participer même à une seule séance, ce sera l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur vos envies, vos attentes.

Pluviométrie

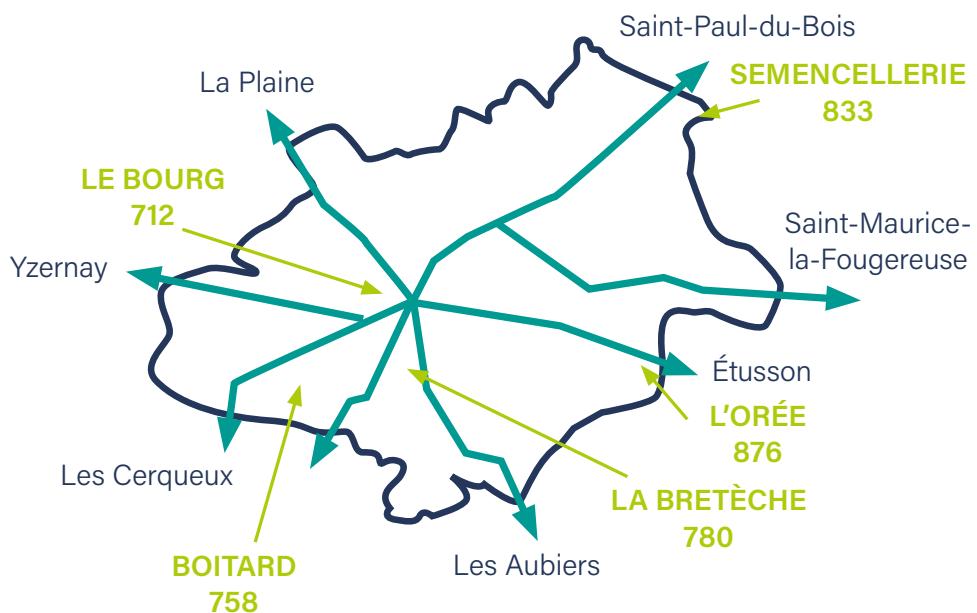
Relevé pluviométrique d'octobre 2024 à septembre 2025

Mois	2024				2025								
	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL 2024	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.
L'Orée	92	65	34	876	175	67	35	50	14	16	50	10	54
Boitard	69	47	23	758	159	62	98	49	19	5	49	11	57
La Breteche	87	54	34	780	148	68	36	51	22	12	60	11	49
La Semencellerie	110	50	34	833	168	72	23	58	10	15	90	12	73
Le Bourg	58	54	30	712	165	56	26	40	17	2	44	10	59
MOYENNE	83,2	54,0	31,0	791,8	163,0	65,0	43,6	49,6	16,4	10,0	58,6	10,8	58,4

Pluviométrie sur 5 ans



Total pluviométrie 2024



LES LUTTES CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSENTES ET INDÉSIRABLES SE POURSUIVENT. LES BÉNÉVOLES SONT LES YEUX DE LA COMMUNE POUR CETTE MISSION.

L'efficacité réside dans la proximité. Les bénévoles connaissent le territoire avec ses problèmes et ses enjeux. Avec la mobilisation de tous, les résultats sont significatifs. L'organisation des luttes collectives sous couvert d'arrêtés municipaux communique et informe la population sur l'évolution des nuisibles.



Le rôle du FGDON est d'animer les groupements locaux.

Le ragondin

Chaque piégeur surveille un territoire, ceci en accord avec les propriétaires et exploitants agricoles. Le nombre de captures pour l'année 2025 est de 150. Suivant les aléas des saisons, la surveillance est de rigueur.

Les corvidés

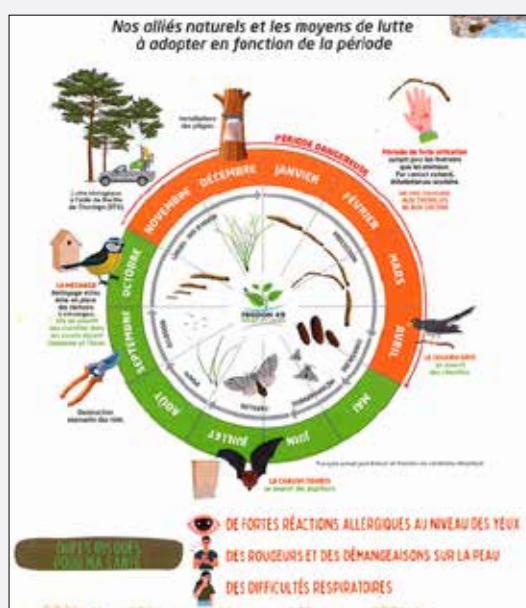
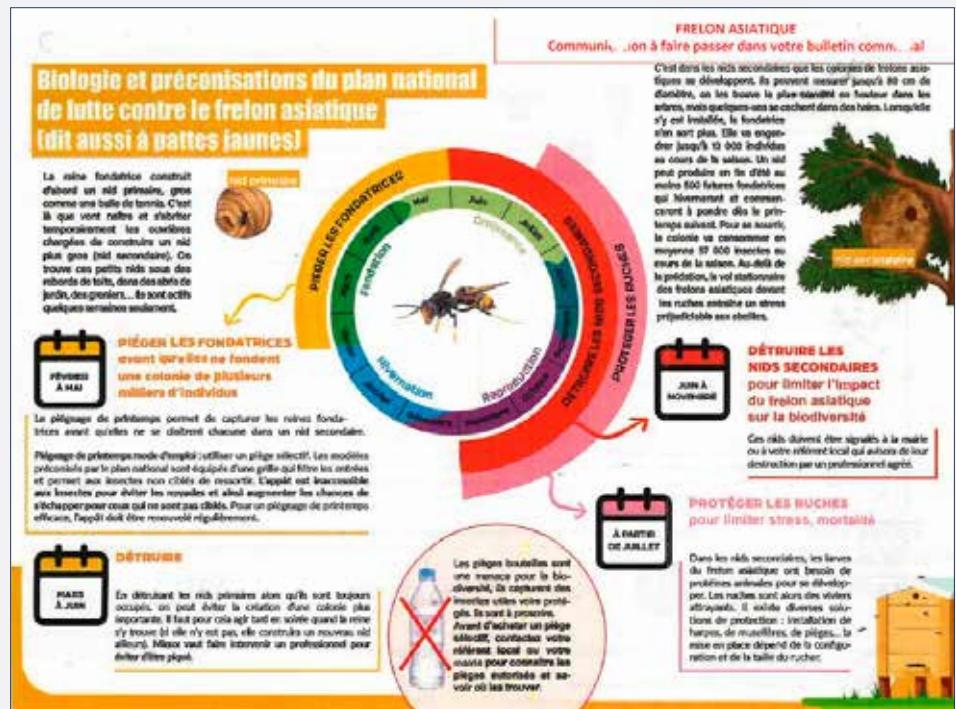
Les grosses bandes de corbeaux sont surveillées sur la commune au moment des semis de maïs. Plusieurs actions sont mises en œuvre : tirs aux champs, cages corbetières.

Les frelons asiatiques

Avec l'été chaud et sec, les colonies se sont développées. A ce jour, sept nids ont été détruits par des professionnels. Le nid, qui est en photo, de dimension énorme a été trouvé dans une dépendance agricole. Le technicien qui est intervenu l'a divisé en plusieurs parties pour le montrer aux enfants des écoles. Ceci pour les sensibiliser au danger que cela représente, merci pour cette initiative.



Nous insistons auprès des habitants afin qu'ils utilisent des pièges spécifiques ou à défaut des bouteilles-pièges à installer dès les premiers jours de printemps.



La chenille processionnaire du pin, le xénope du cap, les fourmis invasives

Ce sont des nuisibles toujours présents qu'il faut surveiller pour éviter des colonisations importantes et des effets secondaires sur la santé des humains.

Le bureau du GDON est à l'écoute de vos interrogations

- **Président:** Germon Jean Marie
- **Secrétaire:** Moreau Jean Yves
- **Trésorier:** Rouet Didier

Club nature de Somloire



Le Club Nature de Somloire est une activité de loisirs destinée aux enfants de 9 ans (CM1) habitant la commune. Son but est de leur faire découvrir la nature locale, de les reconnecter à leur environnement et de leur offrir des expériences mémorables à travers des activités ludiques, créatives et manuelles. Au programme : exploration de la faune et de la flore, jeux en plein air, bricolages nature, et bien d'autres surprises tout au long de l'année ! Cette année, six enfants participent à l'aventure, encadrés par une équipe dynamique de huit bénévoles, sous la supervision d'un technicien de la Fédération des Chasseurs d'Anjou, à laquelle le club est affilié. Pour 30 €, chaque enfant bénéficie de 10 journées d'animation réparties pendant les vacances scolaires.

Date des journées pour la saison 2025/2026

Lundi 20 et mardi 21 octobre 2025

Lundi 22 et mardi 23 décembre 2025

Lundi 16 et mardi 17 février 2026

Lundi 13 et mardi 14 avril 2026

Mercredi 20 mai 2026

Mercredi 27 mai 2026

L'accueil des enfants se fait à La Guineaudière, de 10h00 à 17h00.

Au début des vacances de la Toussaint, les enfants ont lancé un projet enthousiasmant dans les bois d'Anjou : la construction d'une cabane, alliant créativité et esprit d'équipe. Parallèlement, ils ont fabriqué une mangeoire à oiseaux destinée à leur jardin, une initiative qui leur permet de prendre soin de la biodiversité locale tout en observant la nature de plus près. La deuxième matinée a été consacrée à une sortie cueillette de champignons, encadrée par Gérard, mycologue passionné, et Éric, représentant de la Fédération. Malgré une météo capricieuse et une faible abondance de champignons, les participants ont réussi à identifier pas moins de 41 espèces différentes. Une vigilance particulière a été recommandée car tous les champignons récoltés n'étaient pas comestibles. Pour conclure cette journée riche en découvertes, chaque enfant a reçu un petit pot de miel offert par Benjamin, notre ami des abeilles, geste apprécié pour sa douceur et sa symbolique. Un grand merci à tous les intervenants et participants pour cette belle journée placée sous le signe de la nature et du partage.

Au printemps, plongeons au cœur de la nature avec le club nature !

Le printemps est la saison idéale pour partir à la découverte du vivant. Grâce à un programme varié et ludique, les enfants seront invités à explorer différents milieux naturels, à observer de près la faune locale, et à s'initier aux gestes qui protègent notre environnement.

Découverte de la vie des abeilles (*)

Les enfants auront la chance d'observer l'activité fascinante d'une ruche, guidés par des animateurs passionnés. Ils comprendront

l'importance capitale des abeilles dans la pollinisation des plantes, le rôle qu'elles jouent dans les écosystèmes, et les menaces qui pèsent sur leurs colonies. Une sensibilisation douce mais profonde à la fragilité de ces insectes essentiels.

Exploration de la mare et de la vie aquatique (*)

Avec une attention toute particulière portée à la mare locale, les enfants chercheront les insectes aquatiques, les larves et autres petits habitants de l'eau. Cette immersion leur permettra de saisir l'équilibre fragile qui règne dans ces milieux et l'importance de préserver ces habitats souvent méconnus.

Sur les traces des animaux sauvages

À travers la reconnaissance d'empreintes et de traces laissées par les animaux, les enfants apprendront à lire les signes de la vie sauvage. Cette activité développe leur sens de l'observation, leur patience et leur curiosité, tout en leur permettant de se connecter à la nature de façon ludique et respectueuse.

Fabrication de cannes à pêche et initiation à la pêche

Mains dans la matière, ils fabriqueront leurs propres cannes à pêche artisanales. Puis, au bord d'un étang, ils pourront mettre leur patience à l'épreuve lors d'une partie de pêche conviviale et apaisante. Un moment privilégié pour apprendre à respecter les rythmes de la nature et apprécier le calme des espaces aquatiques.

Bricolages éco-responsables : nichoirs et pièges à frelons

Les enfants créeront des nichoirs pour offrir des abris aux oiseaux, et fabriqueront des pièges pour lutter contre les frelons asiatiques, une espèce invasive menaçant les abeilles. Ces activités manuelles sont autant d'occasions de responsabiliser les jeunes, de leur donner le sens de l'objet fabriqué, et de renforcer leur engagement envers la nature.



Une expérience complète et enrichissante

Chaque activité est conçue pour éveiller la curiosité, favoriser l'observation, et surtout, encourager le respect et la protection de la biodiversité. Au fil des ateliers, les enfants deviendront de véritables petits ambassadeurs de la nature, fiers de leurs découvertes et de leurs gestes éco-citoyens.

(*) Sous réserve de faisabilité.

Toutes ces activités ont pour but auprès des enfants d'éveiller leur respect à l'environnement, de rester à l'écoute de la nature et de garder en tête les savoirs transmis, l'esprit rafraîchi par le grand air.

**Nous vous souhaitons,
à toutes et à tous, nos
meilleurs vœux pour
l'année 2026.**

Des liens utiles :

Ligue pour la Protection des Oiseaux :



<https://www.lpo.fr>

Fédération Départementale des Chasseurs de Maine-et-Loire :



<https://www.chasse49.fr>

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter :

René MAILLET, Tél. portable : 06.75.52.16.65

Christian GABOREAU, Tél. portable : 06.83.51.55.17

Bernard BLANC, Tél. portable : 06.86.70.97.04

Le transport solidaire

L'association répond aux besoins des personnes privées de moyens de locomotion, de manière permanente ou occasionnelle, et souhaitant se rendre à un rendez-vous médical, ou bien en visite chez un proche. Le but de l'association est de privilégier et de garder un lien social pour toutes les personnes n'ayant plus de moyens de locomotion, et de faciliter ainsi la mobilité dans notre zone rurale.

En 2025, les chauffeurs bénévoles ont effectué 105 transports (soit 15 de plus que l'année passée), pour un total de 4470 kms. Sur les 55 membres inscrits (48 pour 2024), 29 ont pu bénéficier de ce service. Nous transportons les bénéficiaires dans un rayon de 100 kms, principalement à CHOLET, MAULEVRIER, VIHIERS, MAULEON, CORON, et selon les demandes à ANGERS ou NANTES.

La cotisation annuelle est de 3 Euros et est réglée par les bénéficiaires et les chauffeurs. L'indemnité kilométrique est de 0.45 Euros et est réglée directement par le bénéficiaire au chauffeur.



Si vous avez besoin de bénéficier des services du Transport Solidaire, vous pouvez contacter le secrétariat de la Résidence L'Epinette : JUSTINE ou VERONIQUE au 02 41 46 30 31 aux horaires de bureau du lundi au vendredi. Dans la mesure du possible, il est demandé aux bénéficiaires de réserver le transport 48 heures à l'avance. En cas de déplacement urgent pour la pharmacie ou bien une visite en urgence chez votre médecin le SAMEDI, vous pouvez contacter directement Madame Gislaine CASTINCAUD au 06 48 58 85 88 ou 02 41 55 98 84.

Etre chauffeur bénévole, c'est accompagner avec mon véhicule, les personnes qui n'ont aucun moyen pour se rendre à des rendez-vous ponctuels : médicaux, administratifs, rencontres amicales... La réussite de l'association repose sur la mobilisation des bénévoles. Toutes les personnes désirant nous rejoindre doivent être en possession de leur permis de conduire et être à jour dans leurs assurances (voiture et responsabilité civile). Les trajets sont riches d'échanges et de souvenirs avec tous nos bénéficiaires. Alors si vous aimez le contact humain et que vous disposez d'un peu de temps, n'hésitez pas à venir nous rejoindre

L'assemblée générale aura lieu le :
Vendredi 30 janvier 2026 à 10h30 à la Salle annexe à Somloire



 **Le Relais de Somloire**
Cuisine traditionnelle et Landoise

Carte - Menus - Menu du jour - Terrasse - 2 Salles de banquets

4 Place du Souvenir - 49360 SOMLOIRE - Tél. : 02 53 69 99 57

Ligue contre le cancer

UNE ANTENNE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER SUR NOTRE TERRITOIRE DEPUIS NOVEMBRE 2024.

Cet Espace Ligue se situe à la **Maison annexe du Centre Hospitalier Lys Hyrôme à Vihiers**.

Cette structure de proximité a pour mission :

- **d'accompagner** les personnes malades et leurs proches
- **de promouvoir** la prévention et le dépistage
- **de soutenir** les actions locales de recherche et de solidarité.



Acteur de la vie locale, l'antenne de Vihiers collabore avec les collectivités, les associations et les professionnels de santé. Son fonctionnement repose sur la mobilisation de bénévoles, de donateurs et de partenaires. Elle participe également à des actions de prévention et de sensibilisation dans les écoles, collèges, lycées, entreprises et espaces publics.

L'antenne de Vihiers est un espace d'accueil chaleureux et bienveillant où chaque personne touchée ou concernée par la maladie ainsi que l'entourage peuvent trouver écoute, informations et accompagnements.

Des permanences sont assurées par des bénévoles formés, qui orientent les patients vers des aides sociales, psychologiques ou matérielles, des activités de soin et de support. Une professionnelle anime chaque lundi des activités physiques adaptées. D'autres ateliers pourraient être proposés : art-thérapie, séances de relaxation, soins esthétiques, ou encore groupes de parole.



Chaque geste compte : un don, un engagement bénévole, ou simplement le relais d'un message de prévention contribue à faire reculer la maladie.

Infos pratiques

Adresse : Maison annexe de l'Hôpital local à Vihiers

Contact : 06-35-30-17-20

Mail: espaceligue.vihiers@ligue-cancer.net

Horaires d'ouverture : le lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 14h00 à 16h00.

Alvina

Bonjour à toutes et à tous,

Alvina qui a maintenant 23 ans va bien. Nous sommes toujours vigilants concernant ses problèmes gastriques. Malheureusement, malgré le traitement, quelques crises réapparaissent de temps à autre. N'ayant pas de moyen de communication avec elle, nous devons être attentifs à ses changements de comportement qui peuvent être une alerte.

Les essais de communication grâce à un capteur actionné avec sa main gauche n'ont pas donné satisfaction. L'équipe qui la suit au centre d'Avrillé, va recentrer l'apprentissage autour des réponses oui ou non. A suivre...

Nos recherches de structures d'accueil de jour sont toujours au point mort. Aucune place disponible et pas d'ouverture en prévision.

Notre marché de Noël 2024 a eu lieu sous une météo plutôt clémence. Nous sommes satisfaits du résultat puisque



la totalité des fouaces et des huîtres ont été vendues. Les 23 exposants étaient contents de leur journée. En plus des marcheurs, nous avons reçu le soutien de l'association « 2 temps 3 mouvements » qui a organisé la rando des pères Noël en mobylette. Merci à eux.

L'édition 2025 est en préparation au moment d'écrire ces quelques lignes.

Nous espérons vous voir nombreux.

Cette année, 24 pêcheurs sont venus nous soutenir au travers du concours organisé au bord de l'Ouère par la Perche Maulévraise. Nous les en remercions.

Nous n'oubliions pas les bénévoles et les associations sans qui nous ne pourrions pas proposer une manifestation de qualité.

Au nom d'Alvina et des membres du bureau

Bonne et heureuse année 2026.



02 41 555 661
49340 Nuillé

Vente / réparation d'appareils informatique
Conseil et assistance / Télémaintenance
Infogérance réseau / Gestion de parc
Prestation sur site / domicile





ALARME INTRUSION / INCENDIE
SECURITE INFORMATIQUE / RESEAU
VIDEO SURVEILLANCE / INTERPHONIE





NEUF & RÉNOVATION

FSC Bois
CHARPENTE - MENUISERIE

CHARPENTE : traditionnelle - bâtiment - agricole - industrielle
 OSSATURE BOIS : extension - réhaussement - bardage
 MENUISERIE : extérieure - intérieure
 ISOLATION EXTERIEURE : toiture - façade

06 83 45 61 53
charpente.menuiserie@fscbois.fr

RGE

 49690 CORON

COCHARD et Fils
Viticulteurs

Domaine de Mihoudy

VINS DU VAL DE LOIRE
ANJOU COTEAUX DU LAYON

49540 Aubigné-sur-Layon
 Tél. 02 41 59 46 52 - Fax. 02 41 59 68 77

A consommer avec modération

SB
Construction

Serge Blais
la passion du bois

www.ossaturebois-sergeblais.fr Tel: 05.49.81.20.62

Proxi

SERVICES
EPICERIE
PAIN
PRESSE
LIVRAISON
A DOMICILE
PRESSING

HORAIRES
 Du mardi au vendredi
 8H - 13H
 16H - 19H
 Le samedi
 8H - 13H
 TEL : 02 41 28 06 10

 Le dimanche
 8H - 12H30

ÉCOLE DE CONDUITE
VIHIERS- ARGENTONNAY

DEROUET formation
CENTRE DE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA MOBILITÉ CITROËN

Formations :
Auto - Moto - Cyclo - Remorque
 Stage de récupération de points

www.derouet-formation.com 0 805 035 065 Service & appels gratuits





APPLICATION MOBILE À TÉLÉCHARGER www.drivizy.fr

À L'ÉCOLE, CETTE RENTRÉE 2025-2026 S'ANNONCE DYNAMIQUE ET PROMETTEUSE. TOUJOURS FORTE DE SES 70 ÉLÈVES RéPARTIS EN TROIS CLASSES, NOTRE ÉCOLE CONTINUE D'ALLIER PROXIMITÉ ET BIENVEILLANCE, PORTÉE PAR UNE ÉQUIPE INVESTIE ET ÉLARGIE.

2025-2026 : L'année du renouveau : une petite école, une grande équipe !

Classe PS-MS-GS : Les plus petits sont accueillis par Charlène Grandserre, enseignante, et Sophie Delaunay, ASEM, qui accompagnent les enfants au quotidien dans leurs premiers apprentissages.

Classe CP-CE1-CE2 : Les élèves de cycle 2 sont encadrés par Coraline Thomas Borde, présente les lundis, mardis et jeudis, et par Emma Jouny, qui assure la classe le vendredi. Ils bénéficient également le jeudi matin et le vendredi, de la présence de Dolorès Bonpoil. Elle accompagne les élèves en situation de handicap (AESH), son rôle est essentiel pour permettre à chacun d'apprendre dans les meilleures conditions.

Classe CM1-CM2 : Les plus grands sont guidés par Audrey Lupin, enseignante et cheffe d'établissement. Lors de ses temps de formation, elle est remplacée par Louise Vincent et Célestine Bourgon, permettant ainsi une continuité pédagogique efficace.

Sans oublier ... L'équipe pédagogique est renforcée cette année par la présence de Lola Poudray, en service civique, qui intervient dans différents moments de la vie scolaire pour accompagner les élèves et les enseignantes. Enfin, Christine Landreau, enseignante spécialisée, intervient régulièrement au sein de l'école pour soutenir les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage.

Retour sur l'année 2024-2025 : à la découverte des 4 éléments et des 4 saisons

L'année scolaire 2024-2025 a été rythmée par un projet fédérateur autour d'un thème riche et porteur de sens : «Les 4 éléments et les 4 saisons».

À chaque période de l'année (de vacances à vacances), les élèves ont exploré l'un

des quatre éléments – le feu, l'eau, l'air et la terre – à travers des activités adaptées à leur âge, mêlant sciences, arts, littérature, observation de la nature, et sensibilisation à l'environnement.

Un thème vécu à travers des projets concrets et captivants :

- Les plus jeunes ont observé la vie souterraine grâce à un terrarium peuplé de vers de terre, pour mieux comprendre le rôle essentiel du compost et de ces petits travailleurs invisibles dans le cycle naturel.
- D'autres classes ont suivi le Vendée Globe, occasion idéale pour étudier l'eau et l'air, mais aussi pour aborder des thématiques comme l'orientation, la météo ou encore la vie en mer, la pollution de l'eau.



- Toutes les classes ont été amenées à réfléchir à comment protéger ces quatre éléments, à travers des ateliers, des discussions, des lectures et des créations artistiques.

Ce projet a permis de sensibiliser les enfants à la protection de notre planète, à l'importance de préserver nos ressources naturelles et de mieux comprendre le monde qui les entoure, tout en développant leur curiosité et leur sens de la responsabilité.

Cap sur 2025-2026 : «Tous en scènes !»

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école a choisi un thème enthousiasmant et artistique : «Tous en scènes !»

Un projet annuel autour des arts de la scène : théâtre, cinéma, cirque, comédie musicale, chant et danse. Tout au long de l'année, les élèves auront l'occasion de vivre des expériences culturelles en lien avec ce thème :

- Ateliers au conservatoire de Cholet : danse, théâtre, découverte d'instruments, initiation musicale...
- Sorties au cinéma et au théâtre pour découvrir différentes formes de spectacles vivants.
- Une semaine cirque exceptionnelle en fin d'année scolaire, durant laquelle les élèves apprendront divers numéros (équilibre, jonglage, trapèze, etc.). Cette semaine se conclura par un spectacle mêlant prestations des élèves et d'artistes professionnels, pour le plus grand plaisir de tous.

UN VOYAGE SCOLAIRE ARTISTIQUE

Les CE2, CM1 et CM2 partiront en voyage scolaire sur le thème des arts de la scène : création artistique, initiation au théâtre ou au cinéma, exploration des coulisses de spectacles... Une belle opportunité pour apprendre autrement et vivre une aventure collective.

Comme chaque année, des temps forts rassemblant toute l'école ponctuent l'année :

- La Semaine du Goût, avec un thème original : «Un jour, une couleur». Chaque jour, les enfants ont été invités à venir habillés d'une couleur différente et à participer à plusieurs ateliers : dégustation de fruits et légumes de la couleur du jour, présentation d'objets de la couleur du jour, créations artistiques...



APEL - Ogec

- Le traditionnel séjour de deux semaines à Ribou (CM1-CM2), centré sur des activités aquatiques en ce mois de septembre : 3 jours de voile, 3 jours de kayak, puis activités terrestres 1 jour d'escalade et 1 jour de tir à l'arc.

Des activités sportives et éducatives pour toute l'école :

- Natation pour tous les élèves du CP au CM2.
- Patinoire pour les GS, CP, CE1 et CE2.
- Et en fin d'année, deux demi-journées de prévention routière pour les CM, dans le cadre du programme «Savoir rouler à vélo».



ENSEMBLE, FAISONS VIVRE ET ENTRETENONS NOTRE ÉCOLE !

L'école Notre Dame de l'Ouère est un lieu d'apprentissage, mais aussi un espace de vie collective, animé par l'énergie des associations APEL et OGEC. Toute l'année, nous organisons des événements fédérateurs (kermesse, marché de printemps, boum, randonnée, etc.) pour rassembler les familles et créer des souvenirs inoubliables.

Mais notre engagement ne s'arrête pas là ! Pour offrir aux enfants des conditions d'accueil et de travail optimales, nous mettons aussi la main à la pâte lors de matinées de travaux. Peinture, petit bricolage, aménagements ou entretien des espaces verts : chaque coup de pinceau ou de marteau compte pour préserver et embellir leur cadre de vie quotidien.

Nous avons besoin de vous ! Que vous soyez parent, grand-parent, voisin ou simplement attaché à notre école, votre aide est précieuse. Venez nous rejoindre pour :

- Participer à nos événements** et partager des moments conviviaux,
- Donner un coup de main** lors des matinées travaux,
- Apporter vos idées** pour améliorer la vie de l'école.



L'ambiance est chaleureuse, les fous rires garantis, et chaque contribution, même modeste, fait la différence. Alors, à vos agendas : rejoignez-nous pour faire vivre et entretenir notre école ensemble !

- Chants de Noël, le 19 décembre 2025 à 18h30
- Boum de l'école, le 6 février 2026 de 18h30 à 22h
- Marché de printemps, le 30 avril 2026 de 18h à 21h30
- Kermesse, le 28 juin 2026
- Matinées travaux, le 31 janvier et 11 avril 2026, de 8h30 à 12h30



Quelques coordonnées pour nous contacter ou vous impliquer : apel.somloire@gmail.com, 0608257970 (Aurélie DUBILLAUD) ou 0659524603 (Yvette BARBIN – COUTAND)

Membres des bureaux APEL et OGEC : APEL

- Présidente : Aurélie DUBILLAUD
 - Trésorière : Elise MEYER
 - Secrétaire : Noémie POURÉAU
- ### OGEC :
- Présidente : Yvette BARBIN – COUTAND
 - Trésorier : Nicolas MASSET
 - Secrétaire : Noémie POURÉAU

Toute l'équipe remercie chaleureusement Sandra BERTHONNEAU pour son engagement et son investissement durant toutes ces années au sein de l'association, en tant que membre puis présidente de l'APEL.

À cloche-pied

À L'OCCASION DES FETES DE FIN D'ANNÉE, TOUTE L'ÉQUIPE FAMILLES RURALES DE SOMLOIRE VOUS SOUHAITE DE BONS MOMENTS À PARTAGER ET UNE EXCELLENTE NOUVELLE ANNÉE 2026.

Nous en profitons aussi pour souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles.



2025

Cette année l'association a organisé un loto à la salle annexe qui a été un vrai succès (salle comble), un grand MERCI à tous les participants, sponsors ... Ce Loto sera renouvelé le 8 mars 2026 avec de plus gros lots encore.

Début juillet ont eu lieu des camps d'été en collaboration avec Familles Rurales d'Yzernay et de La Plaine, succès également. 3 camps ont eu lieu, 2 à la JAILLE-YVON et 1 de 3 jours pour les plus jeunes à « A cloche pied » de Somloire.

Nous allons continuer de travailler ensemble pour mettre en place des camps pour différentes tranches d'âge en 2026.

Grâce à ses membres, l'association a mis à jour ses statuts et fonctionne désormais en collégiale ce qui permet de prendre des décisions avec l'ensemble des membres. 11 membres font désormais partie du bureau :

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- Ouverture tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
 - de 7 h à 8 h 30 le matin
 - et 16 h 15 à 19 h le soir
- Petit-déjeuner servi entre 7 h et 7 h 50
- Rassemblement pour l'école à 8 h 15 et départ à 8 h 20 pour l'école
- Sortie scolaire à 16 h 15

MERCREDIS LOISIRS

- Ouverture les mercredis en période scolaire de 7 h 30 à 18 h 30 :
 - Arrivée échelonnée de 7 h 30 à 9 h
 - Départs et arrivées entre 12 h 30 et 13 h 30 (sauf les jours de sorties)
 - Départs échelonnés à partir de 16 h 30 le soir.

CONTACT : 06 37 58 39 55
famillesruralessomloire@yahoo.fr

Leslie BERLINGUET, Sébastien AUGEREAU, Jayson POUPLARD, Manuella MAYER, Rachel ROULLIER, Gwenaëlle RALLE, Caroline OGER, Amandine MARQUES (Responsable administrative), Aurore CHOLOUD (co-responsable administrative), Elodie EMAURE (Trésorière), Pascal BERLINGUET (vice-trésorier).



Côté animation, Anthony est accompagné d'Anaïs FRAISON qui a été embauchée depuis mars 2025, de Mathis COULONNIER qui vient faire des activités sportives avec les enfants et de Lola POUDRAY qui ponctuellement vient aider pendant les vacances scolaires. Les bénévoles sont également recrutés selon les besoins.

L'association a reçu une subvention pour le Handicap, ce qui va nous permettre d'investir dans du matériel qui sera mis à disposition des enfants (casques anti-bruit, cabane sensorielle...)

Le portail famille maintenant en place permet aux familles d'accéder facilement aux informations et de modifier les inscriptions de leurs enfants via leur espace.



POUR LES ENFANTS

De la sortie Mer au château de Saint Mesmin, les enfants ont eu accès à une multitude d'activités. Ils ont réalisé un repas à emporter pour papa et maman lors de la saint Valentin et ils ont bu de la fausse bière pour fêter la saint Patrick.

Ils ont aussi pu personnaliser des jeux en bois fabriqués par M. Frémontière et les enfants de plus de 8 ans ont profité d'une sortie intercommunale sur le thème des Jeux olympiques et du Numérique.

Les associations Familles Rurales du secteur se sont associées pour proposer aux enfants du territoire une journée rebond'game et deux séjours cet été. Nous espérons renouveler un programme commun pour l'été 2025.



APPEL AU BÉNÉVOLAT

Intégrer l'association c'est : entrer dans le bureau, devenir bénévole occasionnel ou régulier. Les bénévoles ou parents deviennent alors un maillon essentiel à la bonne mise en œuvre des objectifs pédagogiques ou des valeurs qu'ils veulent porter au sein de la structure.

LOCATION

Depuis cette année nous mettons à la location 2 barnums de taille 3X3 et des jeux en bois pour animer vos anniversaire, mariage et autres

Contact : 06 37 58 39 55
famillesruralessomloire@yahoo.fr
 A très vite

Le bureau Familles rurales

Foyer des jeunes

CETTE ANNÉE
2024/25, LE FOYER
S'EST ENCORE
AGRANDI, LE GROUPE
ÉTAIT COMPOSÉ DE 11
JEUNES, 7 GARÇONS
ET 4 FILLES.

Les anciens ont permis aux nouveaux de découvrir le foyer, de partager et d'échanger sur les projets en cours et à venir.



En fin d'année, pendant les vacances, nous avions planifié deux journées pour des décos de Noël. Ils ont fabriqué de nouveaux sapins, avec des chutes de bois, et de nouvelles couronnes. Le premier samedi de décembre, nous les avons accompagnés pour mettre en place toutes leurs réalisations ainsi que les anciennes décos des années précédentes.

Nous avons offert à chaque nouvel adhérent, un maillot personnalisé qui les suivra tout au long de l'année, pour les manifestations.

En mai, ils ont réalisé une opération viennoiserie dans la commune, lors du weekend de la fête des mères. Ils ont fait travailler notre boulanger, c'était un moment très sympa qui permet de rencontrer les habitants. Le dimanche 25 mai, ils ont préparé toutes les commandes au foyer et les ont distribuées suivant les horaires, (90 croissants, 96 pains au chocolat et 18 Brioches), bravo à tous et merci au boulanger.

Durant l'année, ils ont aussi participé à différentes manifestations :

- Vente de gâteaux, lors d'un match de foot à Somloire.
- Journée pique-nique à Cholet, avec après-midi piscine.
- Forum des associations à La Plaine avec la vente de crêpes.



Nous avons fini l'année, avec une soirée pizza et bowling à Bressuire. Cette soirée a permis de les remercier pour leurs implications durant l'année.

Pour cette nouvelle année 2025/26, de nouveaux membres sont rentrés dans



le foyer, ils sont maintenant 19 jeunes. Durant les vacances de la Toussaint, sur deux après-midis, nous avons réalisé de nouvelles décorations pour noël sur le thème « bois de palette ». Vous aurez l'occasion de voir toutes leurs œuvres autour des commerces durant les fêtes de fin d'année.



27 bis rue des Mauges

49360 SOMLOIRE

Ouvert du lundi au vendredi

De 7h à 19h

📞 02.41.28.06.90

Microcreche.lesziboux@gmail.com

<http://microcrechelesziboux.wixsite.com/lesziboux>



Bibliothèque

La Grange Ô Livres



L'ANNÉE 2025 FUT ENCORE UNE ANNÉE RICHE EN NOUVEAUTÉ POUR LA GRANGE Ô LIVRES.

Tout d'abord nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous Marie Florence Gaultier comme bibliothécaire communale pour remplacer Géraldine. Elle s'occupe de 4 bibliothèques, Somloire, La Plaine, Coron et Maulévrier. Elle intervient 1 mardi sur 2 à Somloire. Son rôle est primordial au sein de notre bibliothèque. Elle nous conseille et nous aide tant au niveau administratif que dans la gestion de la bibliothèque. Elle a aussi un rôle d'accueil et d'animation avec les élèves de l'école primaire et les enfants de la micro-crèche.

Plusieurs animations ont été proposées au cours de l'année 2025 rencontrant plus ou moins de succès. Les dernières en date étant un jeu autour des histoires de la sorcière Carabistouille le jour d'Halloween et un atelier de réalité virtuelle en novembre.

Le voyage lecture de l'année 2024-2025 s'est clôturé en mai 2025 par une matinée de rencontre avec les classes de différentes écoles participantes aussi au voyage. Il avait pour thème « egnimalivres » et il concernait les élèves de la classe de CE2/ CM1/CM2. Malheureusement le voyage lecture n'aura pas lieu cette année pour des raisons internes à la médiathèque (pilote du voyage lecture). Toutefois nous espérons qu'il sera de retour très bientôt pour la plus grande joie de nos élèves.

Dans la lancée de 2024, chaque dernier mardi du mois, nous avons continué nos soirées « jeux de société » avec des joueurs fidèles. Bien entendu, elles continueront en 2026. La première de l'année aura lieu le mardi 27 janvier à 20h à la Bibliothèque. Tout le monde est le bienvenu, adhérent ou non de la bibliothèque. Vous pouvez venir avec vos propres jeux à faire découvrir aux autres ou juste avec votre bonne humeur et l'envie de passer une bonne soirée.

Pour l'année 2026 la bibliothèque participera à nouveau au prix POP (première œuvre publiée). 5 livres seront proposés à nos lecteurs qui choisiront celui qu'ils préféreront. Nous participerons aussi au prix « Les tous petits lisent aussi » qui débutera en début d'année et fera l'objet d'une présentation spéciale des livres sélectionnés au sein de la micro-crèche « les Ziboux » par Marie Florence.



Durant le 1er semestre 2026 plusieurs animations se dérouleront à la bibliothèque sur le thème « Vers l'inconnu et au-delà ». Tout d'abord une « Balade botanique » aura lieu le samedi 18 avril à 10h. Il s'agit d'une balade aux abords de la bibliothèque et dans Somloire avec Mme Lénaïg Fanière de l'émoi sauvage pour tout public, gratuit et sur inscription. Ensuite se déroulera un escape-game « Enigma botanica » le mercredi 22 avril à 15h pour les enfants à partir de 12 ans, gratuit et sur inscription aussi.

Pour mémoire, la bibliothèque de Somloire est gratuite. Avec votre inscription vous pouvez emprunter un livre dans n'importe quelle bibliothèque du réseau rural, soit les 29 bibliothèques en plus de la Médiathèque et de la bibliothèque universitaire, et le faire venir directement jusqu'à Somloire via la navette.

La Grange Ô Livres est ouverte le lundi de 15h30 à 17h30 et le mercredi et samedi de 10h15 à 12h15. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour renforcer notre équipe de bénévoles.

Vous pouvez nous contacter directement par mail via bib_somloire@choletaggloeration.fr.

Nous espérons vous voir très vite à la Grange Ô Livres.

L'équipe des bénévoles



Échange de savoirs, travaux d'aiguilles

**NOUS VOICI DE RETOUR POUR
LE BULLETIN DE 2026.**

L'Atelier échange de savoir (travaux d'aiguilles). Toujours fidèles de septembre à fin juin.

On se retrouve encore pour cette saison, à la salle au-dessus de la périscolaire, les lundis tous les quinze jours.

Nous sommes entre quinze à vingt personnes.

Aux vacances de Février, nous avons l'intention de prévoir une exposition à salle de la cantine scolaire. Une information sera donnée ultérieurement.

Si vous souhaitez venir découvrir nos activités, un planning est affiché chez Marie Laure à la supérette PROXI.

Ou pour tous renseignements,
téléphonez à Jeannine :
06 26 90 92 50



Les anciens combattants d'Algérie



**Une nouvelle année
va commencer,
malgré l'âge nous
sommes présents aux
manifestations.**

En 2025 deux de notre comité local sont décédés :

- Henri Octave le 28 avril 2025
- Henri Hérisset le 6 août 2025

Ils avaient tous les deux participé à la guerre en Algérie, nous avons une pensée profonde pour leur famille.

**Je renouvelle avec les copains, tous nos
vœux de paix et surtout la santé.**

Henri Doublet



RETOUR SUR L'ANNÉE 2025 DU COMITÉ LOISIRS ET ANIMATIONS SOMLOIRAISS (CLAS) !



L'année 2025 aura une nouvelle fois été riche en moments de convivialité et de partage à Somloire !

Le Comité Loisirs et Animations Somloirais (CLAS) tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à nos différentes manifestations tout au long de l'année.

Nous avons débuté la saison avec notre traditionnel méchoui en avril, un moment toujours apprécié pour sa convivialité.

En juin, nous avons proposé pour la première fois une **soirée "guinguette"** – dégustation de bières artisanales au bord de l'Ouère. Cette nouveauté a rencontré un grand succès, rassemblant de nombreux participants venus profiter d'une ambiance estivale, musicale et festive.

En septembre, la P'tite Somloiraise a une nouvelle fois animé la commune pendant tout un week-end ! Le **concours de palets** du vendredi soir a réuni 44 équipes, suivi le samedi par le concours de pétanque (16 équipes). La journée s'est poursuivie avec un repas "côte de bœuf / frites" servi à 291 convives (sans compter ceux et celles qui ont préféré manger des snacks), avant le feu d'artifice et la soirée dansante.

Le dimanche, les amateurs de deux-roues étaient au rendez-vous : 19 casques pour la rando moto et 102 mobylettes pour la **rando mobylette**. Un grand merci à toutes les personnes venues participer à ces festivités malgré une météo capricieuse, et particulièrement à l'association 2Temps3Mouvements, association somloiraise, organisatrice de rassemblements et balades pour passionné(e)s de cyclomoteurs anciens, qui a permis de rassembler 102 mobylettes pour cette nouvelle édition !

Nouveauté cette année lors de la P'tite Somloiraise : nous avons eu le plaisir d'accueillir Adrien Vergnault, champion de Trial ayant participé au Championnat de France de Trial, accompagné de



son équipe. Ensemble, ils ont animé deux sessions spectaculaires de **show trial** le dimanche après-midi, à la suite des randonnées moto et mobylette — un moment impressionnant qui a ravi petits et grands !

Enfin, la disco pour les jeunes en octobre est venue clôturer cette belle année festive.

Le CLAS remercie une nouvelle fois tous les bénévoles, participants et habitants qui contribuent à la réussite de ces événements.

Et dès à présent, notez les rendez-vous 2026 dans vos agendas !

- **Méchoui** : dimanche 12 avril 2026
- **Soirée dégustation de bières** : vendredi 19 juin 2026
- **La P'tite Somloiraise** : les 11, 12 et 13 septembre 2026

Au plaisir de vous retrouver encore nombreux pour partager de nouveaux bons moments à Somloire !

Les membres du Comité Loisirs et Animations Somloirais (CLAS)



TE AUAHI

Association Sportive et Culturelle

TE AUAHI
Association Sportive et Culturelle

Président: M. MOOTUA Moanatea

Coordonnées:

- 07 49 19 38 11
- teauahi24@gmail.com
- Te Auahi
- TE AUAHI

Nous avons créé cette association afin de partager un petit bout de notre Polynésie à l'autre côté de la planète. Pour réchauffer les coeurs nous sommes disponibles pour faire des Spectacles de danse, pour vos divers événements (Mariage anniversaire ou autre.)

ET BIEN TÔT des cours de danse Tahitienne



TE AUAHI

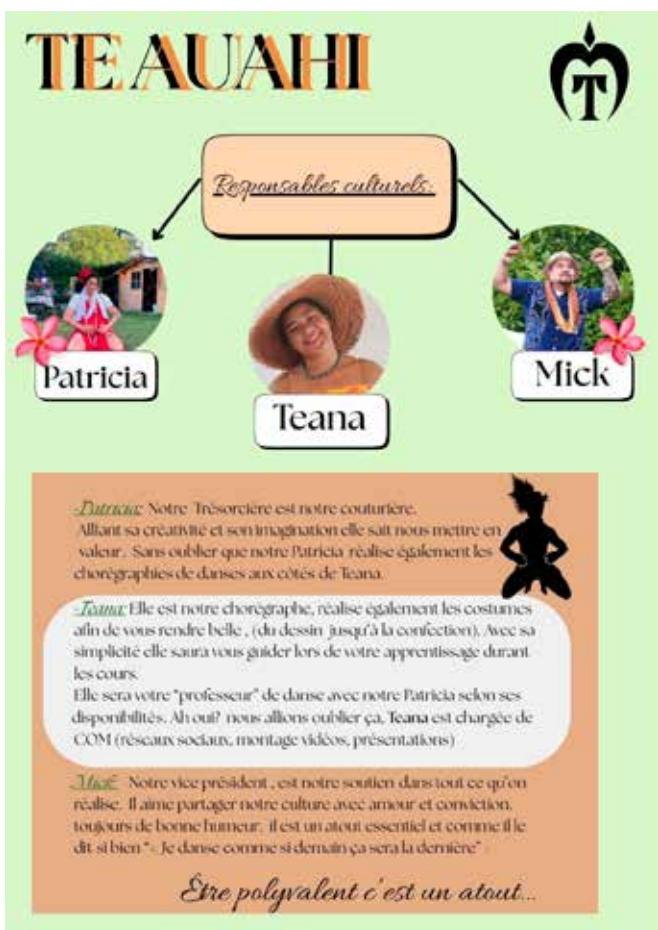
Présentation: Nos suppléants.

Vice-président:
WOHLER Mick

Vice-secrétaire:
TEUMERE Moerani

Leurs rôles n'est pas des moindres, car ils sont toujours là pour tout ce qui est prise de décisions, ou apporter leurs idées afin d'innover et faire avancer les projets de l'association.

Nous fonctionnons en équipe et bien plus encore, une Famille.



SomloirYzernay CP Foot

UN CLUB EN MOUVEMENT POUR SES 10 ANS

LE SOMLOIRYZERNAY CP FOOT A SOUFFLÉ SES 10 BOUGIES LE 8 JUIN DERNIER, LORS D'UNE JOURNÉE FESTIVE QUI A RASSEMBLÉ PLUS DE 1 500 PERSONNES SUR LES TERRAINS D'YZERNAY. CE MOMENT FORT A MIS EN LUMIÈRE L'ESPRIT CONVIVIAL ET FAMILIAL DU CLUB, NÉ EN 2015 DE LA FUSION ENTRE L'ETOILE SPORTIVE YZERNAY ET L'ASCPs.

Une organisation solide et engagée

Le club repose sur une structure dynamique : 14 membres composent le bureau directeur, présidé par Timothé Barbeau, épaulé par 12 commissions thématiques (communication, finances, arbitrage, etc.). Alexandre Jacquet et toute son équipe assure le lien entre le terrain, le Bureau Directeur et la commune de Somloire. Trois arbitres officiels – Tom Bodin Chauvire, Fabien Tena et Donovan Cheron – défendent les couleurs du club sur les terrains départementaux et régionaux.

Des événements pour tous les goûts

Le club multiplie les initiatives pour animer la vie locale :

- Soirée Irlandaise à Yzernay (25 octobre 2025)
- Soirée des bénévoles à Somloire (5 décembre 2025)
- Concours de belote à Yzernay (17 janvier 2026)
- Soirée Disco à Somloire (28 février 2026)
- Concours de palets à La Plaine (avril 2026)
- Soirée festive aux Cerqueux (mars/avril 2026)
- Tournoi du club (23 et 24 mai 2026)

Nouveautés pour la saison 2025/2026

Le club innove avec le lancement de cours de secourisme ouverts aux licenciés et bénévoles, en partenariat avec les pompiers locaux. L'objectif : former les membres aux gestes qui sauvent, renforcer la sécurité lors des matchs et événements, et sensibiliser les jeunes dès l'école de foot.

Le Bureau travaille activement sur les infrastructures

en relation directe avec les municipalités et espère toujours voir le projet de synthétique se réaliser. Un projet intercommunal est encore possible avec la prochaine mandature. Le Bureau directeur considère qu'un terrain synthétique est possible sur les territoires de nos 4 communes composant le club de SomloirYzernay CP Foot.

Une école de foot en pleine croissance

Sous la direction de Mathis Coulonniere, accompagné d'Hugo Deberles, Laurent Jégou (moniteur diplômé) et Enzo Gravaleau, l'école de foot poursuit son développement. Le Babyfoot, destiné aux enfants nés en 2020, reste un succès chaque samedi matin à 9h45.





Des équipes motivées

David Fournier entame sa deuxième saison avec les seniors masculins, tandis que l'équipe féminine, dirigée par Stéphane Billy, reconduit son engagement pour 2025/2026. Le club mise sur la formation, l'inclusion et le plaisir du jeu.

Restez connectés

Retrouvez toutes les actualités, les dates de portes ouvertes et les événements sur notre site :

somloiryzernaycpfoot.kalisport.com

Vous trouverez toutes les informations pour les licences avec un formulaire de prise de licence mais aussi les tarifs :

DISTRICT Maine et Loire	SOMLOIR YZERNAY PAYS DE LA LOIRE FOOT	LIGUE PAYS DE LA LOIRE FFF
Cotisations des licences Saison 2025-2026		
Catégories	Année de naissance	Prix de la licence
Loisirs	Né(e) avant le 01/01/2005	65 €
Seniors F	Né(e) avant le 01/01/2005	100 €
Seniors M	Né(e) avant le 01/01/2005	110 € *
U18 F - U18 M / U19 M	Né(e) entre le 01/01/2007 et le 31/12/2008	85 €
U14 F - U17 F / U14 M - U17 M	Né(e) entre le 01/01/2009 et le 31/12/2012	80 €
U10 F - U13 F / U10 M - U13 M	Né(e) entre le 01/01/2013 et le 31/12/2016	75 €
U8 F - U9 F / U8 M - U9 M	Né(e) entre le 01/01/2017 et le 31/12/2018	60 €
U6 F - U7 F / U6 M - U7 M	Né(e) entre le 01/01/2019 et le 31/12/2020	55 €
Baby-foot	Né(e) après le 01/01/2021	30 €

*Dans le cadre d'un renouvellement de licence :
110 € jusqu'au 14/07/2025 / 130 € à compter du 15/07/2025

Une boutique en ligne est ouverte depuis l'été 2025. Vous y trouverez toutes les informations sur le site.

Enfin le club met en location des barnums pour les personnes intéressées :

Location du Barnum




A LOUER

BARNUM 6M x 12M
TONNELLES 4.5M x 3M

TARIF *	
LICENCIÉ(E)	70€ (le weekend)
HORS LICENCIÉ(E)	100€ (le weekend)
TARIF *	
LICENCIÉ(E) ET HORS LICENCIÉ(E)	40€ (le weekend)
CAUTION DE 300€ l'unité	
*4 tonnelles à disposition	
RÉSERVATION	
Après d'Alexandre Jacquet au 06.24.93.55.96	
* A récupérer à Somloir ou Yzernay (non morté) / À rendre en bon état	

Rejoignez l'aventure humaine du SomloirYzernay CP Foot !

Un club de football, ce n'est pas seulement des buts et des victoires. C'est avant tout une communauté locale, un tissu associatif riche, porté par des valeurs humaines fortes : entraide, respect, engagement et convivialité.

POURQUOI DEVENIR BÉNÉVOLE ?

- Pour contribuer à un projet collectif qui rassemble petits et grands
- Pour vivre des moments de partage et de solidarité
- Pour découvrir les coulisses d'un club dynamique et participer à son évolution
- Pour faire vivre le sport local et renforcer le lien entre les communes

DES MISSIONS POUR TOUS LES PROFILS

Que vous soyez disponible ponctuellement ou régulièrement, votre aide est précieuse :

- Accueil lors des matchs
- Organisation des événements festifs
- Encadrement des jeunes
- Soutien logistique ou administratif
- Participation aux commissions (animation, arbitrage, communication...)

INSCRIVEZ-VOUS FACILEMENT !

Une **affiche avec un QR code** est disponible dans les stades et sur le site du club. Il suffit de le scanner pour accéder au formulaire d'inscription des volontaires. C'est simple, rapide, et ça peut tout changer !

CSSP Basket



Voici un retour sur l'actualité des derniers mois du CSSP.

Le 18 mai, les seniors masculins, premiers de leur poule et invaincus depuis le début de la saison, ont remporté le titre de vice-champions de DM5, après une victoire en demi-finale contre Ombrée d'Anjou, mais une défaite en finale contre La Tessoualle. L'équipe évolue maintenant en DM4 pour la saison 2025-2026.



Les seniors masculins vice-champions de DM5 2024-2025

La randonnée des fouaces, organisée le dimanche 15 juin au départ de St Paul, a remporté un grand succès avec 564 participants, marcheurs, cyclistes et VTTistes et plus de 630 repas servis. Nous vous donnons RDV le dimanche 14 juin 2026, pour la prochaine édition.



Une partie de l'équipe des U15 au service des repas

L'Assemblée Générale du club s'est tenue fin juin. Linda Chouteau, qui assurait la présidence depuis 2022 a transmis le flambeau à Cédric Petit.

Le club est très heureux d'avoir 94 licenciés pour la saison 2025-2026, soit 23 de plus que lors de la saison précédente, ce qui en fait l'un des clubs avec la plus importante progression d'effectifs dans le Maine et Loire. Cela a permis la reconstitution de deux équipes seniors filles.

Le club compte 13 équipes cette saison, dont 2 en entente avec Yzernay. Il est encore possible de venir renforcer nos effectifs. Le club a pour projet pour la saison 2026-2027 d'ouvrir une section pour les moins de 5 ans désireux de découvrir le basket.

Si vous ou vos enfants êtes intéressés, vous pouvez nous contacter à l'adresse e-mail : cssp.basket@gmail.com

Les matchs se déroulent à Somloire jusqu'à fin novembre, à La Plaine jusqu'à fin février, puis à St Paul jusqu'à la fin de saison. Vous êtes les bienvenus pour encourager nos équipes. N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux Facebook et Insta pour connaître les horaires des matchs et nos résultats.

Pour clôturer la 1ère phase de la saison, le club a organisé un tournoi 3x3 le samedi 13 décembre à La Plaine. Licenciés, non licenciés et supporters étaient les bienvenus pour partager un moment sportif et convivial.

Sportivement

**Le CSSP Basket
(Cerqueux, Somloire, Saint Paul du Bois, la Plaine)**



Les Seniors Filles pour octobre Rose



L'équipe U9 Gars



L'équipe U9 Filles



L'équipe U11 Filles



L'équipe U11 Gars



L'équipe U13 Filles



L'équipe U13 Gars



L'équipe U15 Filles



L'équipe Loisirs avec leurs adversaires du soir

VCC Somloire



Les maillots bleus sillonnent routes et chemins de la région toute l'année sans relâche.

L'effectif du club est stable : 10 cyclos, 39 marcheurs

Les marcheurs sont sous la houlette de Michel. Le rendez-vous du groupe 1 se fait place de l'église : départ 8 h 30 à l'extérieur et 9 h à Somloire tous les jeudis et le dimanche matin aux randonnées organisées dans notre région.

Le groupe 2 prend le départ place de l'épinette à 9 h tous les jeudis pour un circuit plus court.

Les vélos, nous roulons tous les mercredi et dimanche matins départ 8 h30 heure d'été et 9 h hiver avec nos amis des Cerqueux.



Mardi 29 mai

Pique-nique du club Marche et Vélo le matin, apéro, grillades et jeux l'après midi

Du 14 au 21 juin

Nous avons eu le plaisir de découvrir le Jura. De belles sorties au programme : le mont Gier, les Rousses, Lamoura, les cascades de l'Hérisson et la Dole, sommet situé en Suisse, un panorama à couper le souffle (dont le lac Léman). Michel avait déjà préparé les rando avec finesse afin que chacun puisse y participer à son rythme, sans oublier les caves d'affinage du fromage du fameux comté. Que de bons souvenirs

10 juillet

Sortie vélo pour tous, 45 km sur la vélo Francette , l'étang de la Ballastière, Thouars, La Ballastière , visite du vieux Thouars, Jean Yves, Nelly et Charles Henri pour nous servir de guides. Pique-nique et jeux l'après midi

Le 11 Novembre

Rando pot au feu organisée par la CAV des Cerqueux 100 et 70 km vélo, 15 et 10 marche. A midi pot au feu et jeux l'après midi

7 décembre

Rando organisée par la CAV et le VCCS Pour le sourire d'Alvina

Pour les personnes intéressées, on marche, on pédale, on rit, on râle (un peu) mais surtout on partage de bons moments. Toute nouvelle personne est la bienvenue. Si vous souriez, vous êtes déjà qualifié.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle année 2026.

Pour tout renseignement

**MARCHE : Michel Chupin 06 78 97 90 44
VÉLO : André Jadeau, 06 19 11 54 32**



Les activités de l'année 2025

Vendredi 10 janvier

Assemblée Générale, inscription et licence vélo, bilan sportif et financier. Suivi de la galette et du verre de l'amitié

Dimanche 19 janvier

Marche ouverte à tous 10 km à Vihiers organisée par Michel. Suivie du repas au relais de Somloire, après-midi jeux, Tac Tic et Belote

Dimanche 23 mars

Cholet Agglo Tour de passage à Somloire. Tous les adhérents sont mobilisés pour la sécurité de la course

Dimanche 18 mai

Rando des bois d'Anjou bonne participation par un temps magnifique cyclo 101, VTT 48 et Marche 356. Mais dommage peu de gens de la commune !!



ACTL

Association Attelage et Cavaliers des 3 Lacs

**RICHE EN ÉVÈNEMENTS ET EN RENCONTRES,
2025 A ÉTÉ POUR L'ACTL UNE ANNÉE
JALONNÉE PAR QUELQUES TEMPS FORTS :**

- Sortie parmi les vignes avec découverte des produits du Domaine viticole de La Petite Roche
- Randonnée aux Verchers-sur-Layon et pause au sein d'un château
- Week-end en gîte à Beaulieu-sur-Layon avec des tracés de balade très accidentés mettant à l'épreuve les capacités de nos meneurs.
- Et enfin le traditionnel Rallye du 8 mai dont la fréquentation ne faiblit pas tant au niveau équestre que pédestre.

Tout cela n'existerait pas sans la disponibilité sans faille des membres du bureau et la bonne cohésion des membres de l'association.

Alors merci à vous tous



Tennis club plainais-somloirais

**L'ASSOCIATION TENNIS CLUB
PLAINAIS SOMLOIRAI COMPTE
CETTE ANNÉE 13 LICENCIÉS JEUNES
NÉS ENTRE 2009 ET 2019 !**

Les cours ont lieu le lundi sur les deux communes.
L'association proposera une vente de saucisson
au printemps. Nous comptons sur vous !



**Si vous souhaitez plus de
renseignements
vous pouvez nous contacter :
tcplainaisomloirais@gmail.com**

État civi



Naissances

Le 20/01/2025	MARTIN Dario
Le 22/01/2025	POUPLIN Lou
Le 03/04/2025	ROY Côme
Le 05/04/2025	AUGEREAU Alba
Le 25/04/2025	COURTOIS Clotaire
Le 11/09/2025	RODRIGUES Émy
Le 05/10/2025	CHAUVIÈRE Agathe
Le 11/10/2025	DEFONTAINE Adèle
Le 22/10/2025	VITET Gabriel



Mariages

Le 15/03/2025	QUIGNON Arnaud et BEGHIN Claire
Le 07/06/2025	CARRALERO Juan et NOEUNG Mally
Le 09/08/2025	BERLINGUET Pascal et NOUGAROU Lesly
Le 27/09/2025	GOURICHON Benoît et MAURAT Sylvie



Décès

Le 08/01/2025	HÉRISSET Eric (61 ans)
Le 08/01/2025	BRUNET Marie, née GOURICHON (97 ans)
Le 31/03/2025	COTTENCEAU Bernadette, née CESBRON (91 ans)
Le 13/04/2025	FESTOC Martine, née LEMONNIER (59 ans)
Le 18/04/2025	RICHARD Marie, née HUMEAU (92 ans)
Le 28/04/2025	OCTAVE Henri (90 ans)
Le 16/06/2025	GASCHET Emilienne, née AUGEREAU (89 ans)
Le 20/06/2025	ROTUREAU Marie, née SAUVESTRE (99 ans)
Le 23/06/2025	GUILLET Agathe, née SIMONNEAU (97 ans)
Le 12/07/2025	AUGEREAU Anne (98 ans)
Le 21/07/2025	GABOREAU Marie-Laure, née FROGER (58 ans)
Le 05/08/2025	HÉRISSET Henri (88 ans)
Le 14/08/2025	GOURICHON Marie, née CHAVIGNON (87 ans)
Le 05/11/2025	MATHIEU Paulette, née BRAJESVKI (100 ans)
Le 29/11/2025	COLONNIER Marguerite, née CESBRON (94 ans)

Liste des annonceurs

AQUALYS	Ecole de natation	p. 25
BOUCHET TP	Travaux publics	p. 19
CEPY	Plomberie -Electricité- Chauffage	p. 25
COCHARD & FILS	Viticulteur	p. 35
COUTANT	Couverture zinguerie	p. 25
DAD INFORMATIQUE	Informatique	p. 35
DEROUET FORMATION	Auto école	p. 35
EURL JEAN-FRANÇOIS GABILLÉ	Carrelage	p. 19
FSC BOIS	Menuiserie - Charpente	p. 35
JOLLY GRANIT	Taille de granit - Funéraire	p. 20
LES ZIBOUX	Crèche	p. 39
POUDRAY	Plomberie -Electricité- Chauffage	p. 20
PROXI	Supérette	p. 35
RDECOR	Peintre - Décorateur	p. 25
RELAIS DE SOMLOIRE	Restaurant	p. 33
SAS DUBREUIL	Maçonnerie	p. 25
SB CONSTRUCTION	Menuiserie - Charpente	p. 35
SPORTINGSOLS	Constructeur d'espaces sportifs	p. 20
STEEVE MARCHAND	Maçon	p. 25
UZUREAU & OLIVIER	Menuiserie - Charpente	p. 20

Collectif Fioul

Un collectif est en place depuis plusieurs années pour l'approvisionnement en fioul domestique.

Cela permet d'obtenir des tarifs plus avantageux et une livraison planifiée deux fois l'année.



Si vous êtes intéressés, merci de contacter
Jérôme Chouteau - 06 81 10 64 92
afin de vous inscrire pour les prochaines campagnes

Ils ont 50 ans en 2025



En Haut de gauche à droite : Sylvie Coulonnier, Moïse Papin, Sylvain Papain, Paola Chupin, Etienne Doublet, Marina Chupin

En bas de gauche à droite : Sonia Michaud, Gwenaël Doublet, Corinne Trit, David Chalet.

Absente de la photo : Florence Georges

CLASSE 2025 : ils ont 20 ans en 2025



Lilou
Ripault



Océane
Desaivre



Teddy
Desaivre



Evan
Manceau

En haut de gauche à droite : Dimitri Bartetko, Quentin Prudhomme-Plard, Alysson Deniau, Melvyn Papin

En bas : Théo Cesbron, Méline Chouteau, Julie Dixneuf

Absent : Cathy De Groot, Sybille Vergnault

SOMLOIRE

[HTTPS://WWW.SOMLOIRE.FR/](https://www.somloire.fr/)

